

**UNIVERSITÉ PALACKÝ D'OLOMOUC**

**FACULTÉ DES LETTRES**

**Département des Études romanes**



**Ludmila TIEFENBACHOVÁ**

**LA SITUATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET  
LA GESTION DE LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT AU NIVEAU DES CITOYENS  
FRANÇAIS**

**Mémoire de Licence**

**Directeur du mémoire : Ing. Michel Viland**

**OLOMOUC 2010**

## ANOTACE

<b>Příjmení a jméno:</b>	Tiefenbachová Ludmila
<b>Katedra:</b>	KRF – Katedra romanistiky, Filozofická fakulta
<b>Název práce:</b>	Situace trvale udržitého rozvoje a správa ochrany životního prostředí francouzským obyvatelstvem
<b>Název v angličtině:</b>	Situation of sustainable development and protection of environment by French citizen
<b>Vedoucí práce:</b>	Ing. Michel Viland
<b>Jazyk práce:</b>	Francouzština
<b>Rok obhajoby:</b>	2010

<b>Počet znaků:</b>	86865
<b>Počet příloh:</b>	0
<b>Počet titulů použité literatury:</b>	3
<b>Klíčová slova:</b>	Trvale udržitelný rozvoj, ochrana životního prostředí, politika ochrany životního prostředí, způsoby zajištění trvale udržitelného rozvoje.
<b>Anotace práce:</b>	<p>Tato bakalářská diplomová práce se zabývá analýzou situace trvale udržitelného rozvoje a situací ochrany životního prostředí ve Francii.</p> <p>V první části práce se zaměřujeme na otázku trvale udržitelného rozvoje, jeho koncepci a rozpory.</p> <p>Druhá část studuje význam francouzských institucí na ochranu životního prostředí, informovanost občanů v otázce ochrany přírody. Dále ukazuje způsoby, jakými lze přispět ke zlepšení kvality životního prostředí v každodenním životě.</p>
<b>Klíčová slova v angličtině:</b>	Sustainable development, protection of environment, policy of protection of environment, ways of achieving sustainable development.
<b>Anotace v angličtině:</b>	<p>This diploma thesis is focused on analysis of situation of sustainable development and protection of environment in France.</p> <p>The first part is engaged in analysis of concept of sustainable development, concept and its contradictions.</p> <p>The second part analysis importance of French institutions for environmental protection, awareness on the issue of conservation, further shows ways to help improve the quality of the environment in everyday life.</p>

« Je déclare que le présent Mémoire de Licence est le résultat de mon propre travail et que toutes les sources bibliographiques et électroniques utilisées sont citées. »

A Olomouc, le 12 mai 2010

.....  
Ludmila Tiefenbachová

« Je tiens à remercier avant tout à Ing. Michel Viland de m’avoir encouragée tout au long de mon travail.

Merci également à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation du présent mémoire comme Mathieu Batteix, Mgr. Jan Peška, Ing. Michal Chromec et Alfréd Heikenwälder. »

## Sommaire

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>1.1. La notion du développement durable .....</b>	<b>7</b>
1.1.1. La définition .....	7
1.1.2. L’historique .....	7
<b>1.2. La protection de l’environnement .....</b>	<b>9</b>
<b>2. DEVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>11</b>
<b>2.1. L’analyse de la notion du développement durable .....</b>	<b>11</b>
<b>2.2. Les limites et contradictions du développement durable .....</b>	<b>12</b>
2.2.1. Les enjeux environnementaux .....	13
2.2.2. Les enjeux sociaux .....	14
2.2.3. Les enjeux démocratiques .....	14
2.2.4. Les enjeux économiques .....	15
<b>2.3. Les organismes liés au développement durable .....</b>	<b>17</b>
2.3.1. Le ministère de l’écologie, de l’énergie, du développement durable, et de la mer .....	17
<b>3. GESTION DE LA PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>18</b>
<b>3.1. Les organismes liés à la protection de l’environnement et leur soutien .....</b>	<b>18</b>
3.1.1. ADEME .....	18
3.1.1.1. Le statut .....	19
3.1.1.2. La mission .....	19
3.1.1.3. Les activités et les domaines d’intervention .....	20
3.1.2. WWF .....	21
3.1.2.1. Le statut .....	22
3.1.2.2. La mission et les activités .....	22
3.1.3. Greenpeace .....	22
3.1.3.1. Le statut .....	23
3.1.3.2. La mission .....	24
3.1.3.3. Les activités .....	24
3.1.4. Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme .....	24
3.1.4.1. La mission .....	25

3.1.4.2. Les activités .....	25
3.1.4.3. Les domaines d'intervention .....	26
3.1.5. France nature environnement .....	26
3.1.5.1. La mission .....	27
3.1.5.2. Les activités .....	27
<b>3.2. Les programmes liés à la protection de l'environnement .....</b>	<b>28</b>
3.2.1. Le Grenelle de l'Environnement .....	28
3.2.2. Le Défi pour la Terre .....	30
<b>3.3. Les principaux domaines et les méthodes de protection .....</b>	<b>31</b>
3.3.1. Les efforts pour réduire les déchets et pour optimiser leur recyclage .....	33
3.3.1.1. Les programmes .....	33
3.3.1.2. Les gestes à appliquer pour protéger l'environnement .....	34
3.3.2. Les transports .....	40
3.3.2.1. Les initiatives pour la sensibilisation du vaste public .....	40
3.3.2.2. Les moyens pour réduire l'impact négatif des transports .....	41
3.3.3. Les logements .....	42
3.3.3.1. Comment faire l'habitation plus écologique? .....	43
3.3.3.2. La consommation des énergies par les ménages .....	45
3.3.3.2.1. Comment chauffer? .....	46
3.3.3.2.2. La gestion des appareils électriques .....	49
<b>4. CONCLUSION.....</b>	<b>53</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>55</b>
<b>LISTE DES IMAGES.....</b>	<b>58</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>58</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>58</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>58</b>

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. La notion du développement durable

### 1.1.1. Définition

Le développement durable (d'après la traduction de l'anglais „Sustainable development“ aussi développement soutenable) est une conception de l'intérêt public visant à allier le développement des sociétés de façon équitable et la protection de l'environnement.

D'après la définition<sup>1</sup> apparue en 1987, il s'agit d'« un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

### 1.1.2. Historique

Les premières réflexions sur la relation entre les activités humaines et la nature apparaissent déjà dans les philosophies grecques et romaines. Mais ce n'est qu'au XX<sup>ème</sup> siècle qu'on commence à construire les vraies stratégies pour faire naître le concept de développement durable.

C'est en 1951 que l'IUCN<sup>2</sup> publie son premier Rapport sur l'Etat de l'Environnement dans le Monde qui est considéré comme le premier précurseur dans la recherche de rapprochement entre l'économie et l'écologie.

L'opinion née pendant les années 1960 proclame que les activités économiques ont une influence négative sur l'environnement (déchets, fumées d'usine, pollutions des cours d'eau, etc.). On a donc signalé le danger de la croissance économique et démographique exponentielle qui constituent un problème de l'épuisement des ressources dont l'énergie, le sol et l'eau et aussi un problème de la pollution et de la surexploitation des systèmes naturels.

Une institution officielle commence à se poser des questions sur ce sujet en 1972. Cette année est à l'origine des préoccupations environnementales au niveau global - c'est pour

---

<sup>1</sup> Voir l'Historique

<sup>2</sup> L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature,

la première fois que les Nations Unies<sup>3</sup> discutent lors de leur réunion de l'impact de la forte industrialisation sur l'équilibre environnement de la planète.

La définition du terme du développement durable telle qu'on la connaît aujourd'hui est proposée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement en 1987 dans le « Rapport Brundtland », également connu sous le nom de « Our Common Future ». Il s'agit d'un document publié par un groupe international de politiciens, de fonctionnaires et d'experts en environnement et développement. Ce rapport a fourni la définition de cette notion et une déclaration clé sur le « Sustainable Development », terme proposé successivement traduit en français par « développement soutenable », puis « développement viable » ou « développement durable ».

En 1992, les instances internationales se réunissent autour du thème du développement durable au « Sommet de la Terre » pendant la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement à Rio de Janeiro. C'est une conférence avec le plus grand nombre de dirigeants mondiaux (172 gouvernements et plus de 100 chefs d'Etat de 178 pays). Chaque pays en tant qu'un joueur de son rôle dans un meilleur développement de l'humanité y présente son idée d'amélioration de l'équilibre de la planète pour les 10 prochaines années. Le plan mondial « *Agenda 21* » est donc adopté. Il décrit les principes et les visées du développement durable. Il a pour objectif d'aborder les problèmes urgents d'aujourd'hui et chercher à préparer le monde aux tâches qui l'attendent au siècle prochain (c'est d'ici d'où vient le nombre 21).

L'impact sur l'évolution du développement durable de cette conférence est démontré aussi par la Création de la Commission mondiale du développement durable (CDD) qui devrait assurer un suivi efficace de la Conférence de Nations Unies sur l'environnement et le développement (UNCED), contrôler et faire le suivi de la mise en oeuvre des accords du Sommet de la Terre au niveau local, régional, national et international.

C'est grâce à ce sommet que les années 1990 se portent au leitmotiv « Think Global, Act Local » (Penser au niveau Global, Agir au niveau Local). A partir de ce moment, on commence à chercher les stratégies dans les sphères différentes du développement durable.

---

<sup>3</sup> Voir [<http://www.un.org/fr>]

Seulement pendant la Conférence de Rio deux conventions sur la biodiversité et sur les changements climatiques et deux déclarations sur les forêts et sur la désertification naissent. Et il y en a beaucoup d'autres dont le plus important le *Protocole de Kyoto* de 1997 qui donne des objectifs concernant le changement climatique.

En 2002, le Sommet mondial du développement durable a lieu à Johannesburg. Le gouvernement français y présente sa conception de la création de Ministère de l'écologie et du développement durable. Le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer en tant qu'on le connaît aujourd'hui en France est créé en 2007.

En décembre 2009, la Conférence de Copenhague sur le climat devait renégocier un accord international sur le climat remplaçant le *Protocole de Kyoto*. On reparlera de ce sujet dans une partie des limites du développement durable.

## **1.2. Protection de l'environnement**

Ça fait déjà depuis quelques années que de nombreuses ONG alertent qu'il faut absolument changer le mode de vie si on veut que la Terre soit viable pour les générations futures autant que pour nous. Un des éléments clés pour la sauvegarde d'un niveau supportable de l'état de la planète est sûrement l'éducation à la protection de l'environnement. Sir Peter Scott<sup>4</sup> est persuadé que « *l'action de préservation de la nature la plus importante à mener, si l'on veut sauver la Terre, est l'éducation* ». Et c'est pour ça que plusieurs programmes d'information du grand public étaient déjà mis en place.

D'après l'UNESCO<sup>5</sup> l'éducation pour le développement durable « vise à doter les individus des comportements, compétences et connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes et les autres, aujourd'hui et à l'avenir, et de traduire ces décisions en actes. » Ça veut dire que chaque individu a des possibilités de faire des gestes favorables pour l'environnement. Cela peut être influencé par l'éducation pour le développement durable qui prône le comportement économiquement efficace (avantageux de façon financière), socialement équitable (favorable pour les individus de toutes les classes sociales) et écologiquement soutenable (qui ne nuit pas à la nature). Le lien entre le

---

<sup>4</sup> un des fondateurs du WWF

<sup>5</sup> United Nations Educational Scientific and Cultural Organization, en français l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

développement durable et l'éducation à la protection de l'environnement est donc assez évident.

Le sujet principal de ce mémoire est la gestion de la protection de l'environnement des citoyens français, on va approfondir notamment la question de la protection de l'environnement qui joue un rôle important dans le cadre du développement durable. Dans la réflexion suivante, on abordera alors le thème du développement durable même et de la protection de l'environnement. Il faut remarquer que les deux thèmes sont étroitement liés et interconnectés.

Dans la première partie du mémoire, on va étudier le concept du développement durable avec ses objectifs et ses limites, et on va se présenter les organismes et actions liés au développement durable en France. On va chercher une réponse à la question suivante : est-ce qu'il est possible de concilier les trois sphères du développement durable?

La deuxième partie de ce travail dirigera l'attention vers la gestion de la protection de l'environnement. On va montrer quel est le niveau de renseignement sur la protection de l'environnement et sur le développement durable en France, qui est assuré notamment au niveau de l'Etat et des ONG. On va étudier aussi les trois principaux domaines sur lesquels le vaste public peut s'engager dans la protection de la santé de la Terre et on va répondre à la question de ce que les citoyens français pourraient-ils faire de plus pour protéger notre environnement.

## **2. DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **2.1. L'analyse de la notion du développement durable**

Le développement durable est un processus qui met en lien l'écologique, l'économique et le social. Il établit un cercle vertueux entre ces trois pôles. C'est-à-dire qu'il s'agit d'un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, soutien de vie sur Terre, qui garantit l'efficacité économique en prenant à l'égard les finalités sociales du développement. Le concept du développement durable doit être gagnant de ces trois domaines dont alors l'économie, l'écologique et le social.

Le développement durable vise à concilier ce qui peut sembler inconciliable – arriver à prendre les décisions favorables sur long terme pour garder de vue les générations futures et pour agir au niveau global sans penser qu'à horizon local.

La stratégie du développement durable se base sur la recherche d'intégration et de mise en accord des politiques sectorielles et propose un traitement conjoint des effets économiques, sociaux et environnementaux de toute politique ou action humaine. Cette vision repose sur le partenariat et la coopération entre les disciplines différents dont par exemple économie, sociologie et écologie, entre les secteurs différents comme eau, déchets, transports, développement social, entre les milieux différents dont associations, commerce, institution, syndicat qui agissent sur les territoires différents, du niveau international au niveau local.

Le développement durable essaie de créer un nouveau mode de gouvernance et d'action qui repose sur le simple échange d'informations en promouvant la démocratie participative et l'approche citoyenne.

Un simple exemple de l'application du concept, ce sont les entreprises qui peuvent participer à la démarche du développement durable. Tout cela en recherchant l'efficacité sociale et environnementale autant que celle économique. Il s'agit d'une stratégie moderne qu'on appelle la responsabilité sociale. Cette pratique impose le respect sur une base volontaire de toutes les parties prenantes de l'activité de l'entreprise (employés, fournisseurs, clients, etc.), de la communauté (collectivités locales, associations de consommateurs et de l'environnement). Ce comportement apporte des avantages en forme de l'augmentation des

performances commerciales et financières des entreprises et il renforce l'image de l'entreprise sur le marché.

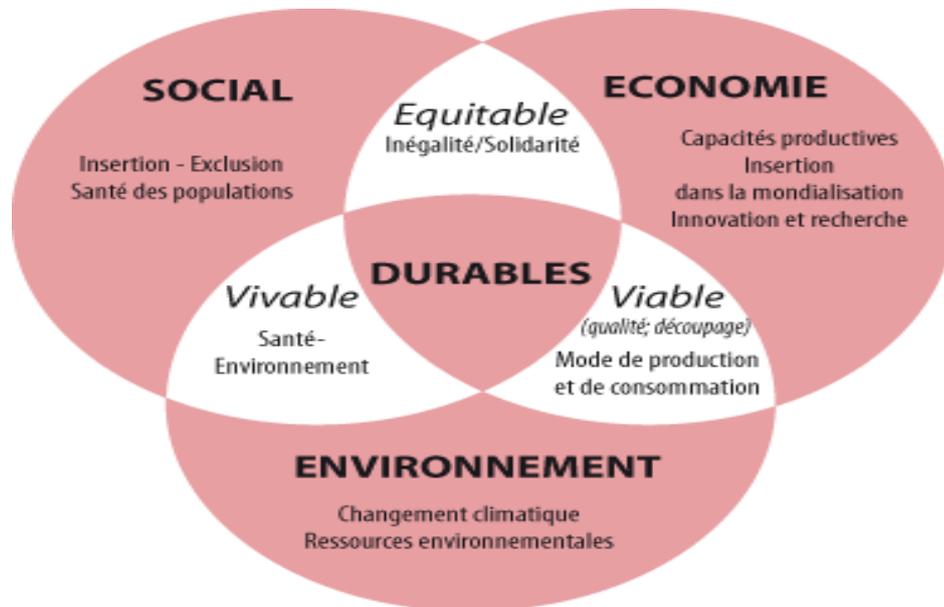


Image 1 : Le concept du développement durable

Il nous reste une question à se poser: est-ce que c'est vraiment possible de concilier ces trois sphères qui sont à l'intersection?

## 2.2. Les limites et contradictions du développement durable

Comme déjà marqué dans la partie précédente, le développement durable est défini par trois sphères – environnementale, sociale et économique. On a vu aussi que tout cet ensemble cherche dans le cadre du développement durable à répondre à la situation actuelle au monde qui est jugée préoccupante à cause de la croissance économique, qui est à l'origine de l'accroissement des besoins alimentaires et des inégalités sociales entre les populations. Cette situation a un fort impacte défavorable sur la nature à cause de l'épuisement des ressources naturelles. Et c'est pour ça que le développement durable a pour objectif de résoudre efficacement ces problèmes : la croissance démographique, la cohésion sociale et la capacité de la planète.

En pratique, la thèse du développement durable peut assurer la pérennité du développement si conditions suivantes sont respectées :

- une croissance économique privilégiant la durabilité des produits
- une croissance démographique modérée
- la satisfaction des besoins sociaux de base
- la garantie de l'équité entre individus, générations et États
- la protection de l'environnement et une gestion optimale du capital naturel

Dans la partie suivante, on va diriger l'attention vers les contraintes de chaque des sphères du développement durable et on va se montrer les limites dans la conciliation parmi l'économie, l'écologie et le social.

### **2.2.1. Les enjeux environnementaux**

La vie sur notre planète dépend de l'état de la Terre ou bien la nature qui est la principale ressource de la vie. C'est pour ça qu'il faut prendre l'égard à elle. En fait, les signaux qui avertissent que l'état de la « santé » de notre planète n'est vraiment pas favorable. Il s'agit notamment du réchauffement climatique qui commence à préoccuper tout le monde parce que son impacte sur notre vie sera très important. Ce fait désavantageux peut apporter la montée du niveau de la mer, l'augmentation de la fréquence des événements climatiques violents dont par exemple les tempêtes, inondations, etc. Tout cela autant que l'érosion de la biodiversité qui entraîne la disparition de plusieurs centaines de l'espèce végétale et animale peut changer le mode de vie sur la planète à l'ampleur qu'on ne sait même pas imaginer.

Des autres enjeux de l'environnement sont les ressources naturelles qui sont menacées d'épuisement et de pollution. Dans le cas de la France, il s'agit principalement des ressources naturelles dont l'eau et le sol. Pour savoir combien de surface est-il nécessaire pour produire toutes les ressources nécessaires, on peut faire le calcul de l'empreinte écologique<sup>6</sup> qui nous donne la réponse claire à cette question. En s'intéressant au résultat du calcul de

---

<sup>6</sup> Le calcul de l'empreinte écologique est disponible par exemple sur le site [<http://www.wwf.fr>] de l'organisation internationale WWF - une mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature. C'est un outil qui évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets.

l’empreinte écologique, on apprend que si tout le monde vivait comme Européen, il nous faudrait l’équivalent de deux planètes pour satisfaire les besoins de gens. En cas d’un Américain, il nous faudrait quatre planètes pour répondre aux besoins de tout le monde.

### **2.2.2. Les enjeux sociaux**

En ce qui concerne les enjeux sociaux du développement durable, c’est avant tout l’accroissement des inégalités entre la partie Nord et Sud de la planète. Au niveau mondial, on constate que 20 % de la population concentre 80 % des richesses produites annuellement. En cadre d’un pays, il s’agit des inégalités entre les couches sociales. Le problème des différences sociales touche aussi la France qui vit depuis deux dernières décennies le flux de migration notamment des pays de l’Afrique qui y viennent pour augmenter leur niveau de vie. Comme il arrive souvent qu’ils ne trouvent pas de travail, ils font partie de la classe sociale dépendant des aides de l’Etat. Le phénomène de migration joue aussi un rôle important dans le fait qu’un européen sur six vit dans la pauvreté. Tout cela a donc un impact sur l’augmentation des différences entre groupes sociales ce qui devient un problème actuel grave.

En plus, c’est la question de la dégradation du lien social qui apparaît de plus en plus en France. La dégradation des relations qui unissent les gens ou les groupes sociaux entre eux est dû par exemple au vieillissement de la population, à l’éclatement des familles ou bien au fait de l’impossibilité de trouver un travail ce qui un phénomène fréquent à l’heure actuelle où on vit la crise économique partout dans le monde.

### **2.2.3. Les enjeux démocratiques**

Comme c’était décrit déjà dans la partie de l’analyse du développement durable, ce concept vise à défendre la démocratie qui prône la liberté et la liberté d’expression de chaque individu de la société (même des pauvres) dans n’importe quelle partie du monde. D’après cette conception, l’Etat et les politiques publiques devraient travailler pour un citoyen en s’appliquant à réaliser leurs souhaits pour contribuer au bien-être de la société civile/ l’Etat et les politiques publiques devraient être plus efficaces et devraient agir pour le bien-être de la société civile.

La démocratie est basée aussi sur la transparence des décisions politiques et l'égalité en droits. Elle permet aussi les mêmes possibilités et conditions pour tous ce qui est en contradiction avec la réalité où les pays riches imposent aux pays en développement des limitations industrielles alors qu'eux-mêmes se laissent leurs droits. Un exemple de ce comportement est le résultat perplexe de la Conférence de Copenhague en décembre 2009. Cette conférence de l'ONU<sup>7</sup>, qui unit 192 Etats ce qui est presque la totalité des pays du monde, devait apporter un nouveau document qui remplacerait le *Protocole de Kyoto*<sup>8</sup>. Le *Protocole de Kyoto* de 1997 avait été prévu d'être remplacé par un traité qui obligerait les pays concernant, de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Pour rappeler, ce sont les émissions de CO<sub>2</sub> qui sont à l'origine de l'effet de serre qui influence positivement le réchauffement climatique. La Conférence n'a pas du tout rempli de ce que le public attendait. Les pays du Sud ne sont pas satisfaits du tout. Comme les représentants de l'Afrique du Sud affirment : « le document il ne concerne que 28 pays. Contrairement donc à ce qui a été prétendu par un communiqué de presse de l'ONU, ce texte ne bénéficie pas du soutien de la majorité des pays, mais de moins de 15 %. Plus de 85% des pays représentés à Copenhague ne l'ont donc pas accepté. »<sup>9</sup>. Les membres de la délégation de l'Afrique du Sud soulignent aussi que l'intransigeance des pays riches dans leur refus d'un accord équitable et contraignant a provoqué des dégâts considérables.

Cela montre que les pays riches imposent leurs idées parce qu'ils savent que ceux qui sont plus puissants sont eux-mêmes. Dans ce cas, il peut s'agir de la politique protectionniste à cause de la crainte de la concurrence. Le cas des pays développés qui commercent avec la Chine malgré son mode de production qui nuit fortement à la nature peut nous servir d'un bon exemple. On peut constater que ce comportement n'a rien à voir avec la vision de la mode de vie au développement durable.

#### **2.2.4. Les enjeux économiques**

L'une des contraintes des plus importantes du concept du développement durable est aussi la question économique. En faite, l'idéale pour concilier les trois points du développement durable dont l'aspect économique, écologique et social serait de trouver pour l'économie la place dans la société ce qui signifierait une équilibre entre la sphère sociale,

---

<sup>7</sup> l'Organisation des Nations Unies

<sup>8</sup> Voir [<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/dkpfr.pdf>]

<sup>9</sup> Source: [<http://www.temoignages.re/conference-de-copenhague-un,40770.html>, consulté le 26/03/2010]

environnementale et économique. Pour réaliser cela, il faudrait supprimer les contraintes qu'on va étudier dans la partie suivante de ce travail.

### **Contradiction entre la société capitaliste et les aspects environnementaux et sociaux du développement durable**

Tout d'abord, il faut mentionner que le système économique de notre société est basé sur les principes du capitalisme. Le capitalisme est défini entre autre par la recherche du profit, la propriété privée des moyens de production et l'importance du capital. Déjà le premier principe du concept capitalistique de l'économie qui prône avant tout la prospérité économique ne pas complètement conciliable avec les autres aspects du développement durable, notamment avec celui environnemental.

Puis, c'est la caractéristique de la propriété privée qui est un peu déroutant. Puisqu'il est naturel que l'homme qui possède un bien a l'intérêt de valoriser maximum sa propriété en utilisant les moyens qui ne sont pas toujours tout à fait respectueux ni par rapport à l'environnement ni par rapport aux autres individus de la société.

Un autre pilier du capitalisme est la rémunération du travail par un salaire. Cette définition se traduit en pratique par la tendance à la hausse des revenus ce qui contribue dans notre société actuelle au comportement de la société de consommation où sont créés les besoins artificiels (au lieu de ceux réels) qui servent à différencier un individu des autres ou tout au contraire à montrer l'appartenance à un groupe avec des caractéristiques spécifiques dont par exemple une marque concrète des vêtements ou bien de voiture etc. Ce fait aussi cause les différences sociales et à grande échelle la nuisance à la nature qui vient de la satisfaction des besoins pas vraiment réels.

Tout cela nous montre que la conception économique de notre société qui est capitaliste est loin de concilier l'aspect économique avec l'aspect environnemental et social. De plus, on peut s'apercevoir que dans ce cas l'application de l'approche environnementale et sociale est en contradiction avec cette approche économique telle qu'on le connaît aujourd'hui et donc le modèle du développement durable semble plutôt superficiel.

On a vu alors que l'application du concept du développement durable n'est toujours pas évidente et que le concept-même compte beaucoup de limites.

## **2.3. Les organismes liés au développement durable**

Les organismes liés au développement durable en France sont nombreux. On pourrait les différencier en général en deux niveaux dont l'Etat et les ONG. L'organisme officiel crée par le gouvernement français et le ministère qu'on va présenter dans la partie suivante. L'organisation des ONG sera abordée dans la partie de gestion de la protection de l'environnement.

### **2.3.1. Le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer**

L'organe principal de l'Etat français chargé des questions de l'écologie et du développement durable est le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. Il s'agit d'un organisme gouvernemental qui est créé par le décret du gouvernement le 18 mai 2007. La fondation du ministère provient de la fusion de deux ministères déjà existant - le ministère de l'écologie et du développement durable et le ministère des Transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer et il est doté le rattachement de la partie du ministère de l'Industrie consacrée à l'énergie. Les compétences du ministère sont précisées dans le *décret no 2007-995*<sup>10</sup> du 31 mai 2007.

La gouvernance du ministère est menée sur les pôles du développement durable, de l'environnement, de l'énergie des matières premières, des transports et des infrastructures, de l'urbanisme, de la mer et du logement. En ce qui concerne le développement durable, le ministère lance les programmes d'intégration des politiques du développement durable, la politique de lutte contre les changements climatiques et la politique de la protection de l'eau et de la biodiversité. La protection de l'environnement assurée par la stratégie nationale est en forme des actions de la protection de la nature, des paysages, de l'environnement et de la santé.

Le programme phare de la protection de l'environnement et la sensibilisation du public français aux questions du développement durable était le programme Grenelle Environnement dont on reparlera dans la partie des programmes liés à la protection de l'environnement.

---

<sup>10</sup> Voir [<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000278719&dateTexte=>]

### **3. GESTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

La gestion de la protection de l'environnement joue un rôle primordial qui nous permet d'obtenir des résultats positifs dans le domaine de la protection de la nature parce que ce n'est que chacun de nous qui peut influencer l'évolution positive de cette gestion. En ce qui concerne le grand public, il s'agit notamment de renseignements sur les possibilités de protéger la santé de notre Terre. C'est pour ça que les ONG sont créées et lancent de nombreux programmes d'information pour non seulement les citoyens mais aussi pour les collectivités, les entreprises, etc.

Comme le sujet principal de ce mémoire est les citoyens, on va s'intéresser avant tout à l'information de ce vaste public. Dans la partie suivante, on va voir alors les organismes qui sont liés à la protection de l'environnement.

#### **3.1. Les organismes liés à la protection de l'environnement et leur soutien**

##### **3.1.1. Ademe**

Ademe est une abréviation du nom entier de cette institution qui est Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Cet organisme est créé en 1990 par le regroupement d'autres institutions concernant environnement sous la tutelle de l'Etat français. C'est donc une fusion du Commissariat à l'énergie solaire, de l'Agence Française pour la maîtrise de l'énergie, de l'Agence pour la qualité de l'air et de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets. C'est-à-dire que cet organisme touche tous les domaines existant de l'environnement.



Image 2 : Le logo de l'ADEME

Logo de l'ADEME est représenté par la planète bleue qui est dans le danger ce qui est désigné par le carré rouge.

### **3.1.1.1. Le statut**

Il s'agit d'un Etablissement public à caractère industriel et commercial qui est sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le Climat et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La tutelle conjointe du ministère est la preuve que c'est un organisme national /étatique/ de l'Etat, présent sur le territoire français qui a pour but d'aider ses citoyens.

### **3.1.1.2. La mission**

Comme on peut le voir sur le site internet de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, la devise de cet organisme est : « Agissons ensemble pour :

Lutter contre le bruit,  
Préserver la qualité de l'air,  
Des énergies plus efficaces et renouvelables,  
Développer le management environnemental,  
Produire moins de déchets et réhabiliter les sites pollués,  
Diffuser les bonnes pratiques et inspirer la recherche,  
Protéger l'environnement,  
Maîtriser la consommation d'énergie. »

La mission de l'ADEME consiste donc à enseigner le vaste public dans les domaines d'environnement, de l'énergie et du développement durable. Comme c'est un organisme administratif chargé de coordonner des moyens de l'Etat, elle met en œuvre les politiques publiques afin d'aider des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public à progresser dans les domaines de la protection de l'environnement. Pour cela, elle propose de différents services, dont par exemple des expertises et des conseils, qu'elle a à sa disposition grâce à la coopération avec l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe en outre au financement de projets et de la recherche dans les

domaines de la gestion des déchets, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la préservation des sols, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

### **3.1.1.3. Les activités et les domaines d'intervention**

Comme c'était déjà marqué dans la partie précédente, les domaines d'intervention de l'ADEME sont : l'énergie, l'air et le bruit, les déchets et les sols et puis aussi le management environnemental (sites et produits).

La vaste orientation dans le domaine de l'environnement permet à l'ADEME de faire des efforts sous forme de nombreuses activités. Il y en a quatre principales qui sont les suivantes :

**La recherche et l'innovation** qui sont financées justement par l'ADEME. Tout cela aide à faire connaître l'évolution des filières de l'environnement parce qu'il s'agit d'un domaine qui vit les changements importants.

**Le renseignement et la mobilisation du public** parce que dans ce cas, il s'agit d'un sujet primordial pour réussir les politiques en matière de l'environnement – pourtant, ce n'est que la société qui peut influencer le comportement favorable à la protection de l'environnement.

**Le don des conseils** aux acteurs socio-économiques. Ces conseils sont appuyés par la mise à disposition des expertises de l'Agence. Il s'agit des aides aux maîtres d'ouvrage et soutien aux relais et réseaux d'acteurs pour démultiplier l'offre de conseils. Tout cela permet de mieux s'adapter à la problématique donnée qui concerne :

**L'aide avec l'organisation** des projets concernant l'environnement. Il s'agit notamment de soutien financier et de la mise en œuvre des projets régionaux et nationaux.

Grâce à ses ressources financières qui viennent du projet de loi des finances voté par le Conseil d'Administration et à l'aide de financement par le budget du programme du Grenelle de l'environnement, l'ADEME anticipe sur l'orientation, l'animation et le financement de programmes de recherche et l'innovation technologique. Dans ce cas, elle participe aussi à la recherche dans le domaine d'environnement et de l'énergie à l'échelle européenne.

En ce qui concerne les collectivités, les entreprises et les citoyens, elle leur propose les conseils pratiques autant qu'un soutien financier pour les encourager à chercher les solutions les plus favorables.

Pour trouver les solutions les plus efficaces, l'ADEME fait élaborer des outils méthodologiques qui sont appuyés par les résultats des études, recherches et expériences.

Après avoir vu les activités effectuées par cet organisme, on peut constater qu'en ce cas, il s'agit d'une institution qui joue son rôle de conseiller, d'enseignant et de chercheur dans le domaine de l'environnement au niveau national (sauf exception de la recherche pratiquée au niveau européen).

C'est un effort de communication, d'information, de formation afin de sensibiliser les collectivités, entreprises, associations et les citoyens à faire évoluer le comportement au développement durable. Il s'agit alors d'un procédé qui a pour l'objectif de mener le grand public à la protection de l'environnement.

L'ADEME participe aussi au programme le Grenelle de l'environnement et le Défi pour la Terre.<sup>11</sup>

### **3.1.2. WWF**

Le WWF est la première organisation mondiale intéressée par la protection de l'environnement et de la nature, il est créé déjà en 1961 en Suisse. Le nom de cette organisation vient d'une abréviation de World Wildlife Fund (qu'on pourrait traduire en français comme Fond mondial pour la nature). Son réseau international bénéficie du soutien de 5 millions d'adhérents.



Image 3 : Le logo de WWF

---

<sup>11</sup> Voir le chapitre 3.2.2

L'emblème de l'organisation est un panda géant qui représente un animal en danger qu'il faut protéger. Son slogan est « pour une planète vivante » (For a living planet, en anglais).

### **3.1.2.1. Le statut**

Il s'agit d'une organisation non gouvernementale, alors indépendante qui est présente dans 96 pays. Cette organisation propose 12 000 de programmes de protection de la nature dans différentes sphères dont par exemple changement climatique, agriculture, eau douces, etc.

La philosophie de WWF est basée sur le dialogue avec les acteurs principaux de l'environnement : communautés locales, entreprises, gouvernements, organisations internationales et non gouvernementales.

### **3.1.2.2. La mission et les activités**

L'objectif principal de WWF est une inversion de processus de dégradation de la Terre. Pour atteindre ces objectifs, WWF a mis en place de nombreuses actions dans les domaines les plus importantes dont le changement climatique, les pollutions chimiques, les modes de vie durables, les espaces menacés, les forêts, les eaux douces, les océans et côtes, l'agriculture. Il met aussi l'accent sur la formation et l'éducation à l'environnement de tout public de tout âge.

Le WWF surveille l'application de la réglementation internationale et nationale, finance les études scientifiques et restaure les espèces naturelles dégradées.

D'après ce dénombrement de domaines concernés, on peut constater que cette organisation s'intéresse à un spectre très vaste au niveau de la protection de la planète.

### **3.1.3. Greenpeace**

Cette organisation écologique appelée Greenpeace est née en 1971 par un regroupement de treize militants pacifistes et écologistes de l'Amérique du nord qui embarquent à bord d'un chalutier, le Phyllis Cormack, pour empêcher les essais nucléaires

américains sur le site d'Amchitka en Alaska. C'est grâce à cette initiative que les Etats-Unis annoncent en 1972 la fin des essais nucléaires.

Après quelques difficultés avec l'installation en France, Greenpeace jette définitivement l'ancre en France en 1977 en tant qu'association qui regroupe des personnes autour un intérêt commun qui est avant tout la protection de l'environnement.

L'organisation Greenpeace International en tant qu'un ensemble exerçant au niveau mondial fut créée en 1979.



Image 4 : Le logo de Greenpeace

Le logo de cette ONG est simple. C'est le nom de l'organisation qui est écrit bien sûr en vert. L'écriture du logo donne l'impression qu'il ait écrit à la main ce qui veut montrer la simplicité et l'ouverture vers les autres.

### **3.1.3.1. Le statut**

Comme présenté sur le site officiel de Greenpeace, il s'agit d'une « ONG non violente, indépendante et internationale de protection de l'environnement ». Cette organisation non-gouvernementale est alors indépendante des Etats, des pouvoirs politiques et économiques. Elle est indépendante aussi financièrement, de ce qui lui assure la liberté au niveau de la parole, des actes et des lieux d'activité. Greenpeace se repose sur le refus de toute aide financière des entreprises ou partis politiques pour cette raison. Par exemple Greenpeace France n'est financé que par ses donateurs privés. Les volontaires agissent alors sur la base de leur propre conviction.

Un des éléments fondamentaux de cette organisation est aussi la non-violence, Greenpeace prône alors la paix ce qui est contenu déjà dans le nom propre de l'organisation qui signifie en traduction de l'anglais « paix verte ».

### **3.1.3.2. La mission**

La mission principale de cette organisation non-gouvernementale est avant tout d'agir par rapport aux enjeux globaux comme par exemple changements climatiques, efficacité et sobriété énergétique, prolifération nucléaire, dégradation de la biodiversité dans les océans et les forêts, pollutions génétiques et dissémination des produits toxiques. Pour se rapprocher de ses objectifs, Greenpeace tente de mobiliser l'opinion publique qui incite à la réflexion sur les décisions politiques et économiques qui ont un fort impact sur l'environnement.

Ce regroupement préconise qu'il travaille au service des générations actuelles et futures. Par ce concept, il s'approche des objectifs du développement durable.

### **3.1.3.3. Les activités**

Les activités de Greenpeace reposent sur des actions qui sont directes mais non-violentes. Les activités de l'organisation sont souvent médiatisées ce qui fût un peu la renommée de Greenpeace dont elle profite pour attirer l'attention pas seulement de large public mais aussi celle des autorités politiques et des dirigeants des entreprises pour promouvoir le changement des comportements nuisant à la nature.

L'action de Greenpeace s'appuie aussi sur le travail d'expertise, d'investigations scientifiques et techniques, de construction d'argumentaires qui fondent les campagnes de l'organisation.

Il ne faut pas oublier la participation active sur l'élaboration de plusieurs traités et plans internationaux protégeant l'environnement dont on peut citer par exemple le plan « Energie-Climat » sur la réduction des émissions de gaz adopté par l'Union Européenne en 2008.

### **3.1.4. Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme**

Comme annoncé déjà dans le nom de l'organisation, la fondation fut créée en 1990 par Nicolas Hulot sous le nom Ushuaïa qui est surnommé la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme en janvier 1995. Nicolas Hulot se rend compte du besoin urgent de protéger la nature des enjeux écologiques en parcourant le globe. Il est devenu peu à peu un

des plus importants défenseurs de l'idée de la protection de la nature et grâce à ses efforts, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme est la seule fondation française reconnue d'utilité publique dédiée à l'éducation à l'environnement.

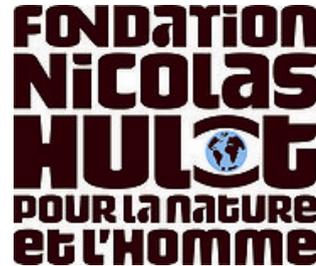


Image 5: Le logo de la Fondation

#### **3.1.4.1. La mission**

Comme Nicolas Hulot même le déclare : « Si je devais, en une phrase, résumer les objectifs de la Fondation, je dirais que notre souhait est de changer le regard que nous avons tous sur la nature. Qu'il soit plus instruit, plus affectif, plus respectueux. »<sup>12</sup>

Cet établissement d'intérêt général a donc trois objectifs principaux :

- influencer sur les décideurs politiques et économiques
- inciter les citoyens à adopter les bons gestes au quotidien
- soutenir les projets en France et à l'international

#### **3.1.4.2. Les activités**

Pour remplir ces points de mission, la fondation agit sur les trois niveaux. La fondation est l'auteur du *Pacte écologique*<sup>13</sup> signé par 750 000 personnes, elle a incité les candidats à l'élection présidentielle en 2007 à placer la question de l'urgence de la protection de l'environnement dans la campagne électorale.

---

<sup>12</sup> Source: [<http://www.fondation-nicolas-hulot.org>]

<sup>13</sup> Voir [<http://www.pacte-ecologique.org>]

La Fondation a fait créer par son initiative du Pacte écologique le programme Grenelle de l'Environnement où elle participait jusqu'à ce que la taxe carbone était refusée par le gouvernement français. On en reparlera plus tard.

En ce qui concerne les gestes utiles pour l'environnement par les citoyens, la fondation participe aussi avec l'ADEME sur la campagne écocitoyenne Défi pour la Terre.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme agit aussi au niveau international où elle est membre de l'UICN et membre du Conseil Economique et Social de l'ONU.

La Fondation a créé en partenariat avec la Fondation de France une école pour les enfants, les jeunes et les adultes. Le but de cet école est de sensibiliser les citoyens au respect de la biodiversité.

### **3.1.4.3. Les domaines d'intervention**

Cet établissement s'engage dans les domaines du climat et de l'économie d'énergie, de l'alimentation durable et solidaire, de la biodiversité et des territoires et dans le domaine de la gestion durable du littoral et des milieux marins. Ces domaines d'intervention s'appuient sur les actions dont par exemple en 2008 la thématique Loisirs et environnement pour les citoyens ou de nombreuses activités au sein du programme Défi pour la Terre ou le Grenelle de l'Environnement.

Sur le site de la Fondation<sup>14</sup>, on peut y trouver les rapports d'activités, les programmes de l'organisation ou bien ses partenaires dont par exemple au niveau des institutions l'ADEME, le Ministère de l'éducation etc., au niveau des ONG Greenpeace, WWF, France Nature Environnement, etc.

### **3.1.5. France nature environnement**

France nature Environnement (FNE) regroupe les associations de la protection de la nature et de l'environnement. Il s'agit d'une fédération qui fut créée en 1968 sous le nom de Fédération française des sociétés de protection de la nature et de l'environnement (FFSPNE). La fédération est reconnue d'utilité publique en 1976. Elle regroupe aujourd'hui environ 3 000

---

<sup>14</sup> Pour plus d'informations sur les activités de la Fondation, voir son site <http://www.fondation-nicolas-hulot.org/>

associations régionales (FRAPNA, Alsace Nature, Eaux et Rivières de Bretagne, etc.) mais aussi d'autres associations nationales dont par exemple Ligue pour la protection des oiseaux ou la Surfrider Foundation.

La FNE agit aussi au niveau international où elle fut membre du Bureau européen de l'environnement (BEE).

### **3.1.5.1. La mission**

La mission de la fédération est bien sûr la protection de la nature et de l'environnement et elle est bien décrite par son logo et son slogan.



Image 6 : Le logo de France Nature Environnement

Le logo de la FNE montre un hérisson qui est dans un cercle rouge ce qui signifie qu'il est exposé au danger et qu'il faut le protéger. Le slogan de l'association est: „*Partout où la nature a besoin de nous*“, ce qui désigne qu'elle tente de toucher tous les domaines de protection. C'est pour ça que la mission est effectuée dans les domaines d'intervention suivants: la nature-biodiversité-équilibres fondamentaux, les ressources en eau et milieux naturels aquatiques, les ressources naturelles renouvelables, l'aménagement durable du territoire et l'industrie-produits-services.

### **3.1.5.2. Les activités**

Les activités de la FNE sont assurées notamment par les associations membres de la fédération. La FNE sert d'un soutien aux associations membres où elle représente leur porte-parole, elle effectue de nombreuses expertises, et elle fait du lobbying pour que le droit français, européen et international évolue dans le sens d'une plus grande protection de l'environnement. On peut alors constater qu'elle agit au niveau des associations membres plutôt qu'envers les citoyens mêmes.

## **3.2. Les programmes liés à la protection de l'environnement**

Pour assurer une bonne gestion de la protection de l'environnement, le renseignement même sur les sites internet et dans les agences de ces organismes sont insuffisants parce que les citoyens montrent très peu leur propre initiative pour s'informer sur les méthodes pour prendre soin de la nature et de la Terre. C'est pour ça que l'Etat et les ONG mènent de nombreux programmes ayant pour objectif la sensibilisation du vaste public à l'éco-comportement. Les programmes les plus importants en France sont sans doute le Grenelle de l'Environnement et le Défi pour la Terre. C'est pourquoi on va les voir de plus près dans la partie suivante.

### **3.2.1. Le Grenelle de l'Environnement**

Le Grenelle de l'Environnement est un ensemble de rencontres politiques qui apparaît en France en octobre 2007 par l'initiative politique du Pacte écologique de Nicolas Hulot. Ce projet vise à répondre aux besoins actuels du développement durable dont la restauration de la biodiversité par la mise en place d'une trame verte et bleue, et de schémas régionaux de cohérence écologique, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant l'efficacité énergétique.

Le nom désigne par analogie un débat multipartis réunissant des représentants du gouvernement, d'associations professionnelles et d'ONG. Les acteurs importants dans ce programme sont aussi l'ADEME et c'était aussi la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme. On en reparlera plus tard.

Le fonctionnement est basé sur le travail de six groupes de travail rassemblant chacun 40 membres répartis en 5 collèges. Chaque collège avait pour vocation de représenter les acteurs du développement durable : l'État, les collectivités locales, les ONG, les employeurs et les salariés. Chaque groupe a des priorités comme:

- lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie
- préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- instaurer un environnement respectueux de la santé
- adopter des modes de production et de consommation durables

- construire une démocratie écologique
- promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité

Cette initiative vise la mobilisation de la société française pour inscrire son développement dans une perspective durable. Pour cela, elle a fait naître trois lois adoptées par le Parlement : le « Grenelle 1 », loi d'orientation qui rapporte les engagements pris lors du Grenelle, et les Grenelles 2 et 3, qui présentent une législation plus détaillée concernant respectivement les domaines du bâtiment et des transports d'une part, et ceux de l'agriculture et de la gouvernance d'autre part.

Les conclusions des discussions dans le cadre du Grenelle de l'environnement soulignent l'importance d'accompagner les mesures des deux Grenelles en faveur de ses objectifs principaux par des initiatives fortes en matière de communication et de sensibilisation sur les enjeux énergétiques. On peut citer par exemple la création des Espaces Info-Energie (EIE) qui étaient mis en place avec l'aide de l'ADEME. Ils assurent le développement et l'animation depuis 2001. Cela permet de diffuser auprès du grand public une information gratuite et indépendante sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

En ce qui concerne la problématique actuelle du transport qui est le deuxième secteur le plus énergivore, le Grenelle Environnement a l'objectif de promouvoir les modes de transports dont l'efficacité énergétique est la plus élevée. Il tente de développer les « modes doux » pour les déplacements des citoyens de courte distance par le développement de l'usage des transports publics, urbains et inter-urbains qu'il soutient par des investissements structurants, l'amélioration des services et la prise en charge du prix de l'abonnement par exemple, puis aussi par la promotion de l'autopartage du covoiturage, etc. Voilà des exemples des stratégies dans le cadre du domaine du Grenelle Environnement.

Il faut remarquer que cette stratégie nationale agit dans tous les domaines du développement durable et de la protection de l'environnement dont entre autre les déchets, l'air, la production et la consommation durable, l'aménagement durable, etc. Mais comme il s'agit d'un domaine très vaste, on est obligé d'étudier les domaines les plus importants qui touchent les citoyens.

D'après certains, l'organisation Grenelle Environnement a perdu sa valeur à cause de l'abandon de la taxe carbone décidé par le gouvernement. C'était aussi en raison de la décision de l'arrêt de participation sur le projet de la part de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme.

### **3.2.2. Le Défi pour la Terre**

Défi pour la Terre est un programme des gestes pour la protection de l'environnement lancé au mai 2004 par l'ADEME, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et par des Fraises au printemps<sup>15</sup>

La consigne principale du programme est : « *faisons vite, chaque geste compte !* », et elle désigne bien que le programme tente à inciter les citoyens français à la sensibilisation à la protection de l'environnement par la mise en œuvre des gestes « durables » au quotidien. La mission principale du programme est alors l'engagement des citoyens adultes mais aussi des enfants pour ce défi qui est la sauvegarde de l'environnement.

Le site internet<sup>16</sup> est destiné aux consommateurs adultes mais il y a aussi une section Défi Junior. Il y a des possibilités d'engagement sur le Défi pour les associations et les collectivités, pour les écoles et les étudiants. Le site explique alors aux adultes autant qu'aux enfants le terme du développement durable avec les enjeux de l'environnement dont le changement climatique et la mer en péril. On peut y trouver des bons gestes pour chacun. Les enfants peuvent faire le « test Défi pour la Terre » qui leur montre au quel niveau participent-ils à la protection de l'environnement et qui leur donne les conseils pour changer leurs mauvaises habitudes. Les adultes peuvent dans la section Agir trouver les idées comment contribuer à la nature à la maison, en ville ou bien au niveau de l'alimentation ou des loisirs.

#### **Les résultats**

Le premier bilan<sup>17</sup> des résultats du Défi pour la Terre s'est montré très positif. D'après le communiqué de presse de l'ADEME, en 2005, plus de 310 000 de personnes qui participent individuellement ou collectivement au changement de leurs habitudes quotidiens

---

<sup>15</sup> Voir [<http://www.desfraisesauprintemps.org/>]

<sup>16</sup> Voir [<http://www.defipourlaterre.org/>]

<sup>17</sup> Voir [<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=27452&ref=16247&p1=B>]

au profit du Défi de la Terre depuis le 24 mai 2005. L'accomplissement des gestes simples et concrets qui sont bénéfiques pour notre planète a contribué à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> qui est responsable de réchauffement climatique. En appliquant ces gestes pour l'environnement, la nature était exemptée de plus de 150 000 tonnes de CO<sub>2</sub> (ce chiffre correspond à une estimation des gains de CO<sub>2</sub> engendrés par les gestes des personnes ayant relevé le Défi). Il faut dire qu'en 2004 un Français émettait en moyenne l'équivalent de 8,1 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent des émissions de 20 000 personnes. Selon les résultats trouvés par l'ADEME 5 gestes ont particulièrement retenu l'attention du public :

1. Je préfère une douche rapide au bain
2. Je trie mes déchets et j'évite les emballages inutiles
3. J'éteins les appareils électriques au lieu de les laisser en veille
4. Je conduis doucement et moins vite
5. Je ne surchauffe pas mon logement et j'isole le mieux possible

L'objectif du programme est d'apporter des solutions concrètes permettant à chacun d'agir pour la planète, inciter le plus grand nombre à passer à l'action et mutualiser les efforts à travers une opération de mobilisation de grande envergure. Cela montre que le public français n'est pas indifférent envers les questions de la protection de l'environnement. Vu que le programme du Défi pour la Terre vient d'être mis en place, les résultats sont encourageants et ils s'approchent vers l'atteinte des objectifs donnés.

### **3.3. Les principaux domaines et les méthodes de protection**

#### **Qu'est-ce qu'un déchet ?**

Un déchet ou bien autrement une ordure ou un résidu est généralement la quantité perdue dans l'usage d'un produit. Selon l'article *L541-1 du Code de l'Environnement*<sup>18</sup>, un déchet désigne « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien, meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ». Il s'agit alors d'un bien usé dont on n'a plus besoin.

Il existe plusieurs types de déchet qu'on peut distinguer par rapport à leur producteur (déchets ménagers, industriels ou agricoles), par la façon dont ils sont collectés

---

<sup>18</sup> Voir

[[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=FF56BD021A130950D018BF927D7D4148.tpdj\\_o14v\\_3?idArticle=LEGIARTI000006834444&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=20091110](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=FF56BD021A130950D018BF927D7D4148.tpdj_o14v_3?idArticle=LEGIARTI000006834444&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=20091110)]

(collecte par la commune, apport dans les déchèteries ou les points de tri sélectif, etc.) ou encore par leur devenir (mise en décharge, incinération, recyclage, etc.). Les déchets ménagers peuvent être classés principalement dans quatre catégories :

- **déchets biodégradables** ou **compostables** qui peuvent être détruits naturellement
- **déchets recyclables** qu'on peut réutiliser
- **déchets ultimes** qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment
- **déchets spéciaux** qui peuvent être nocifs à la santé

D'après une étude de l'ADEME, les ménages français ont produit 31 millions de tonnes des déchets en 2008 ce qui représente 3,5 % de tous les producteurs possibles (des déchets dont par exemple les déchets de l'agriculture et de la sylviculture qui sont les plus nombreux, les déchets du BTP, les déchets des entreprises etc.), ce qui montre que la gestion des déchets ne devrait pas être négligée pour participer à la protection de l'environnement.

Les déchets ménagers jouent un rôle important dans le quotidien de chaque individu. Les déchets les plus fréquents des ménages sont les déchets biodégradables ou compostables et les déchets recyclables.

Les déchets biodégradables peuvent provenir des restes alimentaires dont par exemple les épluchures des fruits et des légumes etc. Ce sont les déchets qui peuvent être détruits par une action naturelle comme la décomposition à l'aide des bactéries, des champignons ou par une réaction chimique. On peut dire tout simplement, qu'il s'agit du processus le plus proche de ceux qu'on peut trouver dans la nature. On en reparlera plus tard.

Un autre type d'ordures qu'on trouve très fréquemment dans ménages sont les déchets recyclables dont par exemple les matières plastiques, les papiers ou les métaux. Ils peuvent être recyclés pour être réutilisés dans un autre domaine. On peut prendre l'exemple des produits métaux qui sont refondus pour les utiliser et réintégrer dans des nouvelles pièces. D'autres usages des matières recyclées sont montrés sur l'image 7.

Entre les déchets ultimes et spéciaux, on compte notamment les piles usées, les batteries de l'électroménager et l'électroménager même. Ces déchets devraient être déposés dans les déchetteries parce qu'ils peuvent être nuisibles à la nature.

Après la classification des déchets, il faut remarquer la nécessité de leur bonne gestion. L'importance de la gestion des déchets augmente avec le fait que leur quantité s'accroît sans cesse. En fait, la quantité des déchets a doublé les quarante derniers ans ce qui est un constat alarmant. On peut voir cette évolution sur l'image 6 ci-dessous.

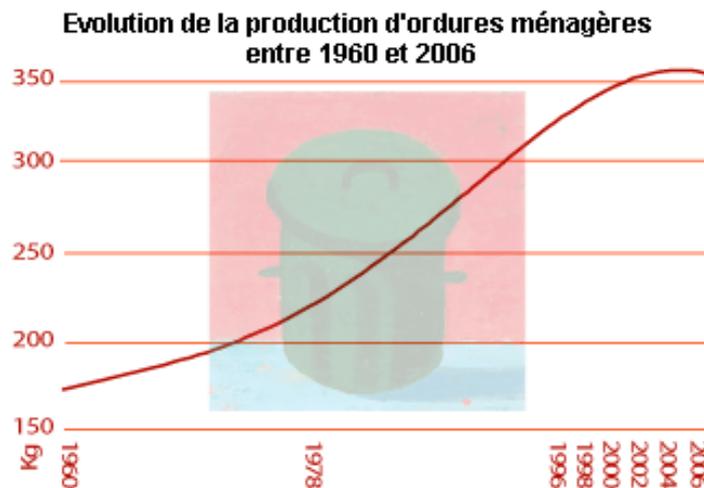


Image 6: Evolution de la production d'ordures ménagères entre 1960 et 2006 en France: source: [<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12549>, consulté le 12/03/2010]

### **3.3.1. Les efforts pour réduire les déchets et pour optimiser leur recyclage**

#### **3.3.1.1. Les programmes**

Dans le cadre de la gestion des déchets, plusieurs objectifs de l'Etat sont donnés et des programmes de gestion sont mis en œuvre par les organismes liés à l'environnement. Par exemple le projet de loi proposé suite au Grenelle de l'Environnement vise à renforcer la politique de réduction des déchets déjà engagée par le *Plan national de gestion des déchets* en 2004. L'objectif est une réduction de la quantité d'ordures ménagères de 5 kg par habitant et par an. Dans ce cadre, le Grenelle de l'Environnement en coopération avec d'autres organismes mène plusieurs campagnes.

Une campagne concernant les déchets de l'ADEME et du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer a comme devise: « *Réduisons vite nos déchets, ça déborde.* »<sup>19</sup> Il s'agit de la réponse aux résultats de nombre de déchets qui sont plutôt inquiétants. En fait, ces résultats montrent que l'évolution défavorable des déchets, qu'on a vus dans la partie précédente, cause la pollution forte de l'environnement. Et ça demande une manutention efficace pour ne pas être inondé dans les déchets qui sont posés dans les installations de traitement qui arrivent à saturation. Il est alors important d'inciter les citoyens à la protection de l'environnement au niveau des déchets et c'est pour ça que plusieurs brochures destinées aux citoyens ont été éditées et de nombreuses études effectuées dans le cadre de la campagne du Grenelle de l'Environnement. Cette campagne est aussi le promoteur de la Semaine Européenne de la réduction des déchets qui a pour objectif de sensibiliser chaque individu à la nécessité de réduire la quantité des déchets produits. La semaine est destinée au grand public autant qu'aux entreprises, collectivités et institutions scolaires.

Le Grenelle Environnement fixe aussi les objectifs dans la lutte contre l'augmentation du volume des déchets en cas de recyclage – il vise à augmenter le recyclage de matière et organique afin d'orienter vers ces filières un taux de 35 % en 2012 et 45 % en 2015 de déchets ménagers et assimilés contre 24 % en 2004. La collecte sélective des biodéchets devrait donc fortement se développer dans les années à venir.

Dans ce projet de loi, on définit également un objectif particulier pour les emballages qui veut obtenir 75 % de recyclage des déchets d'emballage ménagers et des déchets des entreprises hors bâtiment et travaux publics, agriculture, industries agro-alimentaires et activités spécifiques dès 2012. Pour cela, il faut inciter les citoyens à une meilleure gestion des déchets qui peut être fortement influencée par les gestes que tout le monde peut mettre en œuvre.

### **3.3.1.2. Les gestes à appliquer pour protéger l'environnement**

Comme c'était déjà dit dans la partie précédente, les déchets qui ne sont pas recyclés ou décompostés sont soit brûlés, soit stockés. Il faut se rendre compte qu'il n'est pas facile de créer de nouveaux sites de stockage ou bien de nouvelles usines de stockage. En fait, le nombre des déchèteries en France est passé de 400 à 4400 entre 1993 et 2008. Une bonne

---

<sup>19</sup> Voir [<http://www.reduisonsnosdechets.fr>]

manière pour lutter contre le surplus des déchets ménagers est l'appropriation des gestes quotidiens dont on va parler ci-dessous.

On est tous consommateurs et donc on devrait prendre conscience qu'on a la possibilité d'influencer le nombre des déchets. Il y a trois étapes où le consommateur peut s'engager: le choix d'un produit, l'effort de moins jeter et le tri.

Chaque produit a des impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie. En parlant de la problématique de la gestion des déchets, tout le monde pense avant tout au tri et au recyclage des déchets. Or, on ne se rend pas souvent compte que le cycle de vie commence déjà par sa fabrication. Depuis quelques dernières années, on peut remarquer un changement important du côté des industriels qui essaient de chercher à réduire au maximum le poids des emballages. C'est le cas des pots de yaourt en polystyrène dont le poids a été diminué de moitié entre 1970 et 1990. En plus, depuis 1998, le volume et le poids d'un emballage doivent être limités le plus possible d'après un décret. Tout cela en assurant toutes ses fonctions.

Et donc les industriels font des efforts pour réduire encore le poids non seulement des pots de yaourts mais aussi des canettes de boisson et des bouteilles en plastique. Même si ça peut sembler insignifiant, ces quelques grammes représentent plusieurs milliers de tonnes de déchets en moins ce qui est un résultat positif de cet effort.

Le consommateur peut même influencer le nombre de déchets déjà par l'étape du choix du produit. Le geste le plus simple est de choisir des produits sans suremballage et avec le moins d'emballage possible. Puisqu'il ne faut pas oublier que ce n'est pas l'emballage qui garantit la qualité - au contraire - un emballage en trop augmente encore le prix du produit. C'est pour ça qu'on devrait préférer les écorecharges ou bien les produits concentrés.

En ce qui concerne les fruits et les légumes, on devrait chercher à éviter certains emballages. On peut par exemple réutiliser les sacs dont on s'est servi avant pour mettre les fruits et les légumes achetés dedans. Pour l'alimentation du type fromage en portion individuelle ou les produits ménagers non-rechargeables, il faut se rendre compte que ces produits sont responsables de la production des déchets superflus. Il vaut mieux privilégier des contenances qui sont plus grandes parce qu'elles produisent moins de déchets et

contribuent aussi à l'économie des matières premières dont on fabrique les emballages. Ce geste est économique et alors écologique à la fois.

Pour arriver à différencier les produits de qualité avec un moindre impact sur l'environnement, les écolabels pour ces produits ont été inventés.<sup>20</sup>

Le problème souvent négligé est le gaspillage. Selon un constat de l'ADEME, un habitant jette dans la poubelle 7 kg de produits alimentaires qui ne sont pas consommés et qui sont encore emballés. Il faut alors faire attention à la quantité juste de ce qu'on achète. Pour ne pas gaspiller, on devrait respecter les doses parce qu'il est inutile de surdoser nos produits ménagers et d'hygiène parce que leur efficacité ne dépend pas de la quantité de la dose.

Un autre moyen d'agir de manière efficace pendant l'étape de l'achat est d'acheter des produits du type meubles, télévisions, etc. qui sont durables (de bonne qualité) et réparables parce que tout cela compte aussi.

D'après une statistique de l'ADEME et de l'IFEN<sup>21</sup>, chaque consommateur français produit environ 360 kg de déchets ménagers et 536 kg de déchets municipaux<sup>22</sup> par an. Avec ce chiffre, la France se situe en dessous de la moyenne des pays de l'Union européenne des 15 (563 kg par habitant), mais au-dessus de la moyenne des pays de l'Union européenne des 27 (517 kg par habitant). Ça représente alors un chiffre très important pour l'environnement.

C'est pour ça qu'on devrait faire des efforts pour agir de manière concrète et efficace quotidiennement. On peut dire que ce ne soit pas seulement la question de trier les déchets mais aussi de tenter à inventer de nouvelles méthodes de limitation des déchets dans chaque secteur de consommation. Un simple exemple d'économie des ordures est donné dans la brochure de l'ADEME destinée à la problématique des déchets. On y propose une solution où on préfère l'eau du robinet à celle des bouteilles plastiques. En fait, cela permet d'économiser jusqu'à 240.000 tonnes de plastique par an. Il ne faut non plus oublier que l'eau

---

<sup>20</sup> Voir [<http://www.ecolabels.fr>]

<sup>21</sup> Institut Français de l'Environnement, voir [<http://www.ifen.fr>]

<sup>22</sup> Désigne l'ensemble des déchets dont l'élimination (au sens donné par les textes législatifs) relève de la compétence des communes. Parmi les déchets municipaux, on trouve les ordures ménagères, les déchets encombrants des ménages, les déchets dangereux des ménages, les déchets de nettoyage, les déchets de l'assainissement collectif (boues de station d'épuration), les déchets verts des collectivités locales.

du robinet coûte beaucoup moins cher que celle en bouteille et sa qualité est régulièrement contrôlée.

Une autre proposition donnée dans cette brochure est déjà fréquemment utilisée est le fait de mettre une plaque en écrivant « pas de publicité » sur notre boîte aux lettres. A part le fait qu'on ne soit pas dérangé par les documents publicitaires, on contribue fortement à la protection de l'environnement par la réduction de 35 kg de papier par an.

Pour réduire le nombre de déchets, les citoyens ayant un jardin peuvent profiter de la possibilité de composter les déchets organiques. Le compostage est d'après la définition sur le site de l'actualité professionnelle du secteur de l'environnement<sup>23</sup> « un procédé biologique qui permet, par l'apport d'air, la dégradation accélérée de déchets organiques et conduit à l'obtention d'un compost. Les réactions de compostage dégagent de la chaleur qui hygiénise le compost, c'est-à-dire élimine les agents pathogènes contenus dans les déchets entrants. » Ça veut dire qu'il s'agit d'une procédure naturelle donc non nuisible à l'environnement qui permet de réduire le volume d'ordure en enrichissant le sol par l'humus qui est produit par la décomposition des produits compostés pendant ce procédé. En plus, l'humus contribue à la fertilité du sol, il s'agit alors d'une transformation utile des déchets organiques comme les épluchures des légumes, des fruits, des restes des repas ou bien des déchets du jardin.

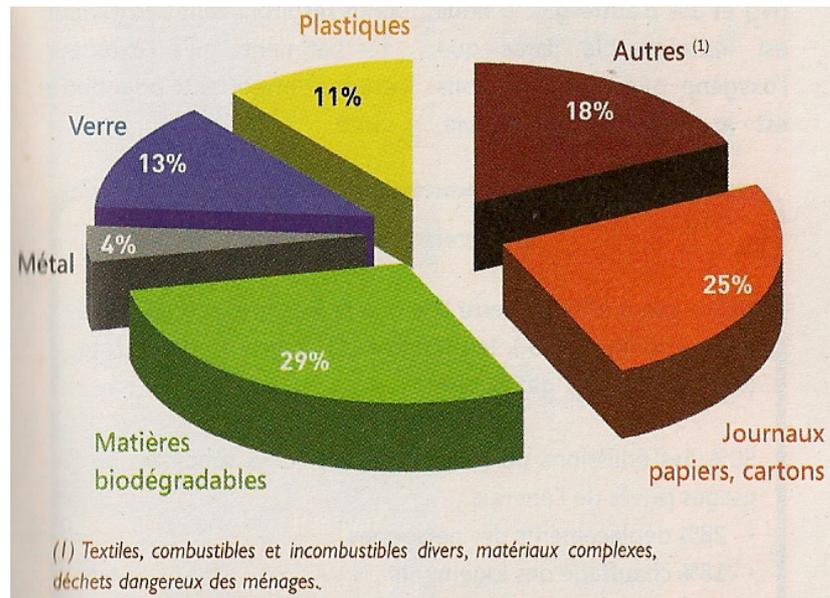
Puis, un autre moyen pour gérer les déchets est le tri. Le tri permet de donner une deuxième vie aux produits en verre, papier et carton, métal ou bien en certain type de plastique par le recyclage qui suit. C'est aussi un moyen de réduction de l'augmentation du poids de nos poubelles. Ça augmente la durée de vie des installations de traitement mais ça préserve aussi les matières premières. On peut remarquer que même certains produits de qualité sont issus justement du recyclage.

### **Qu'y a-t-il dans nos poubelles?**

en pourcentage du poids humide

---

<sup>23</sup> Source: [[http://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/compostage.php4](http://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/compostage.php4)]



Graphique 1 : Répartition des matières différentes des déchets produits par les ménages: source: ADEME

En France, on arrive à trouver facilement des conteneurs de tri. Ils se trouvent dans les endroits souvent fréquentés comme par exemple près des supermarchés, dans les quartiers habités, etc. Les conteneurs sont de couleurs différentes pour pouvoir reconnaître le type de matériel qu'on y dépose. Il s'agit de :

- conteneur jaune pour les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques (boîte de conserve, canette, etc.), et les briques alimentaires
- conteneur bleu destinés pour le papier, le carton, les journaux-magazines et les enveloppes
- conteneur vert pour les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux)

En étudiant le tri, on peut se poser la question de ce qu'on fabrique après des matières recyclées. Une réponse claire à cette question nous est donnée par l'image ci-dessous.



Image 7 : Produits fabriqués des matières recyclés:

source : [<http://www.agglo-laval.fr/environnementbrdechets/> , consulté le 20/04/2010]

Si on n'arrive pas à trouver un autre moyen comment réduire encore plus la quantité des déchets, l'étape suivante de la gestion des déchets est alors soit leur tri et le recyclage qui suit, soit leur incinération ou dépôt dans les déchetteries ou dans les installations de traitement. Il faut remarquer que la mise définitive de l'ordure dans la poubelle devrait être une possibilité de rigueur quand il n'y a pas une autre possibilité – possibilité de réutiliser, composter ou trier. Le cas spécial des ordures sont les déchets spéciaux qui peuvent être nocifs pour la santé. Ce type de déchets devrait être déposé dans les déchetteries spécialisées.

Les résultats de la sensibilisation des Français à la réduction des déchets par les moyens cités là-dessus montrent que les citoyens français devaient se rendre compte de la situation défavorable parce qu'alors qu'en 2002, les ménages produisaient environ 360 kg de déchets par habitant (poubelle + collecte des emballages), en 2006 on estime cette quantité à un peu plus de 350 kg par habitant ce qui signifie une réduction de presque de 10 kg.

### **3.3.2. Les transports**

Le transport fait partie de la vie quotidienne de chaque individu parce qu'il permet le déplacement d'un lieu à l'autre d'une personne ou d'une chose. Il a des impacts importants sur l'environnement parce qu'il cause la pollution de l'air – responsable des émissions du dioxyde de carbone et de la détérioration de la couche d'ozone, il est grand consommateur d'énergie – il consomme la plus grande partie du pétrole mondial. Les nuisances provenant de différents moyens de transports dégradent les conditions de vie.

#### **3.3.2.1. Les initiatives pour la sensibilisation du vaste public**

Selon l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) les transports génèrent 23 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> pour un total de 7 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> par an et que ce sont les voitures qui sont à l'origine de plus de 40 % de ces émissions. Il faut noter que le mode le plus fréquent de transport en France est la voiture. Pourtant, les chiffres indiquent que 87 % des foyers français possèdent au moins un véhicule<sup>24</sup> et 41 % des foyers détenteurs de voitures en possèdent 2 et plus. Jugée très défavorable est l'estimation que le parc automobile sera encore multiplié par trois entre 2000 et 2050 pour atteindre 2 milliards de véhicules légers. C'est pourquoi on devrait être tous conscients du mode de déplacement qu'on utilise tous les jours. On peut remarquer que les initiatives pour l'insctitation des citoyens en France sont assurées d'une part par l'Etat et ses organismes liés à l'environnement, de l'autre part par les collectivités et les villes.

On a déjà vu dans la partie concernant le Grenelle Environnement que de nombreux objectifs étaient donnés pour réduire l'impact sur la nature et que de plusieurs programmes sont destinés à la sensibilisation des citoyens dans le domaine de modes de déplacement. Une initiative pour répondre à ces enjeux est montrée aussi de la part de l'ADEME qui édite en coopération avec le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer des brochures destinées aux différents modes de déplacement dont par exemple la brochure *Des transports moins gourmands et moins polluants* pour se déplacer malin. Dans cette brochure, on peut y trouver le dénombrement des impacts des transports, les modes alternatifs pour se déplacer, la comparaison de différents types de transports, etc.

---

<sup>24</sup> Source: [<http://www.acxiom.fr/actualite-marketing-direct/communiqués-presse/2007/Pages/Comportement-francais-achat-voiture.aspx> , consulté le 25/04/2010]

Une autre initiative de la part du Grenelle de l'Environnement était la mise en oeuvre du projet « bonus malus » qui compte pour une des premières mesures importantes prises à l'issue du Grenelle de l'environnement d'octobre 2007. Le principe de ce projet consiste à l'instauration de la mise en place de ce dispositif fiscal à partir du début de l'année 2008 qui fait payer les taxes aux acheteurs des voitures qui sont responsables de fortes émissions de CO<sub>2</sub> ce qui devrait favoriser l'achat des voitures moins polluantes. En effet, ce projet n'a pas eu grand succès parce qu'il coûtait très cher à l'Etat français - 200 millions en 2008 parce que de janvier à début juin, les ventes de petites voitures moins émettrices de carbone ont augmenté de 15 % alors que les achats de grosses cylindrées reculaient de 27 % (selon les constructeurs automobiles), ce qui pourrait aussi être dû à un achat plus massif de ces grosses voitures avant la mise en vigueur de la mesure.<sup>25</sup>

Ensuite, on peut noter que certaines villes contribuent elles-mêmes aussi à la bonne gestion du transport. On peut prendre l'exemple de la ville de Châteauroux qui a été la première ville en France à rendre gratuit le transport en commun. Ce système marche depuis le 22 décembre 2001 est il est payé par certaines entreprises de la ville autant que par le budget de la ville même.<sup>26</sup>

Puis, d'autres tentatives des villes et de collectivités pour encourager aussi le transport intermodal et l'utilisation des transports en commun:

- soit par l'incitation (campagnes dites de "sensibilisation")
- soit par la dissuasion : péages, réduction du stationnement et des voies de circulation automobiles, sont vues en France dont entre autre à Paris

### **3.3.2.2. Les moyens pour réduire l'impact négatif des transports**

Comme on peut le voir sur le graphique dans la partie des bâtiments, les transports représentent 30 % de la consommation totale de l'énergie d'un ménage en France. Et c'est aussi une bonne raison pour réfléchir sur le changement de nos habitudes de déplacement. Le nombre élevé d'alternatives de transport nous permet de choisir celle qui convient le mieux à nos besoins. Il ne faut non plus oublier que certains modes diminuent l'impact sur

---

<sup>25</sup> [<http://www.bonus-malus.com/>, consulté le 25/04/2010]

<sup>26</sup> [<http://www.lemague.net/dyn/spip.php?article2259>, consulté le 25/04/2010]

l'environnement. Pour calculer l'impact écologique d'un déplacement, on peut profiter du calculateur ADEME qui s'appelle « Comparateur éco-déplacement »<sup>27</sup>.

Le moyen de transport le plus utilisé par les ménages français est la voiture. Or, il s'agit d'un moyen de transport à consommer avec modération parce qu'il produit de nombreuses nuisances et consomme beaucoup d'énergie. C'est pour ça qu'on devrait l'utiliser seulement si c'est indispensable et on ne devrait pas oublier d'optimiser ses déplacements. Si on se déplace seulement dans la ville, il serait préférable d'utiliser le transport en commun parce qu'il représente un moyen pour préserver la qualité de l'air et réduire l'effet de serre. Pour se donner une idée de leur efficacité, le tramway consomme quinze fois moins d'énergie que la voiture et un autobus avec 35 à 40 personnes permet de retirer jusqu'à 40 véhicules de la route. Dans les deux cas, on est déplacé certainement plus rapidement qu'en voiture.

Une autre possibilité de se déplacer conseillé par le *Petit livre vert pour la Terre* édité par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme avec le soutien technique et scientifique de l'ADEME sont les pratiques naturelles comme le vélo ou bien la marche. En plus, c'est un mode de déplacement qui est aussi bon pour l'environnement que pour notre santé.

Le mode de transport qui vient à la mode depuis les dernières années surtout parmi les jeunes, c'est le covoiturage appelé aussi l'autopartage qui nous permet de partager le trajet en voiture avec d'autres passagers. Les passagers et les conducteurs de voiture peuvent consulter plusieurs sites<sup>28</sup> destinés à ce mode de trajet.

Ces conseils d'éco-comportement nous montrent que plusieurs possibilités pour réduire notre impact sur l'environnement par le changement d'habitudes dans le domaine de déplacement quotidien existent.

### **3.3.3. Les logements**

Les logements jouent un rôle très important dans le domaine de la protection de l'environnement. Il s'agit d'un des consommateurs principaux des énergies. En fait, dans ce cas, il y a deux sphères à voir. La première, ce sont les logements dont bien évidemment les

---

<sup>27</sup> [[http://www.ademe.fr/PACA/comparateur\\_eco-deplacements.asp](http://www.ademe.fr/PACA/comparateur_eco-deplacements.asp), consulté le 23/04/2010]

<sup>28</sup> Dont par exemple <http://www.covoiturage.fr>

maisons, HLM, appartements, etc. La deuxième sphère, qui fait bien sûr partie des logements, ce sont les ménages eux-mêmes. On peut voir que la consommation des ménages a fortement augmenté depuis les dernières années. C'est dû à l'utilisation des nouvelles technologies et des nouveaux produits électroménagers dont l'emploi est devenu notre quotidien.

### **3.3.3.1. Comment faire l'habitation plus écologique ?**

D'après la pyramide de Maslow, le sentiment de sécurité qui répond au besoin primaire de chaque individu comprend entre autre la nécessité d'être logé. Tout le monde sait que se loger est un des besoins primordiaux de chaque individu. On peut habiter dans une maison (construite ou rénovée), dans un appartement ou dans un studio de l'HLM. Il y donc plusieurs possibilités dont on peut se servir. Mais il faut dire qu'il existe plusieurs façons de se loger. A la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, c'est l'architecture écologique ou autrement durable qui connaît une forte croissance. Ce type moderne d'architecture a pour but l'efficacité énergétique d'un bâtiment qui est donc favorable à l'environnement.

Les éco-constructions servent à réduire les besoins énergétiques mais aussi à augmenter la capacité de capturer ou de générer la propre énergie des bâtiments. Les maisons écologiques peuvent alors être très peu exigeant en énergie par rapport aux constructions classiques, par la fabrication de leur propre énergie (lire la suite pour en savoir plus) par exemple ou les deux.

En ce qui concerne les bâtiments construits déjà en tant qu'écologiques, on peut utiliser les matériaux de construction durable qui ont une forte capacité d'isolation mais qui sont aussi non-toxiques. Ce sont par exemple les matériaux comme la paille, le bois, la laine de mouton ou la ouate de cellulose. L'origine de certains de ces matériaux pourrait sembler bizarre mais il est vrai qu'il s'agit de très bons isolants thermiques, parfois aussi acoustiques.

L'avantage principal de ces matériaux est alors leur origine naturelle. En utilisant ces matériaux, on évite la fabrication polluante des matériaux de construction classiques dont par exemple les briques, les moules de béton, les blocs de construction, etc. Par contre, ce sont des matériaux qui coûtent assez cher et alors tout le monde ne peut pas se permettre d'investir des sommes si importantes.

Une des formes de l'économie d'énergies « passive » qu'on peut utiliser est l'isolation. Sur l'image ci-dessous, on peut voir combien de chaleur une maison individuelle perd si elle n'est pas isolée.

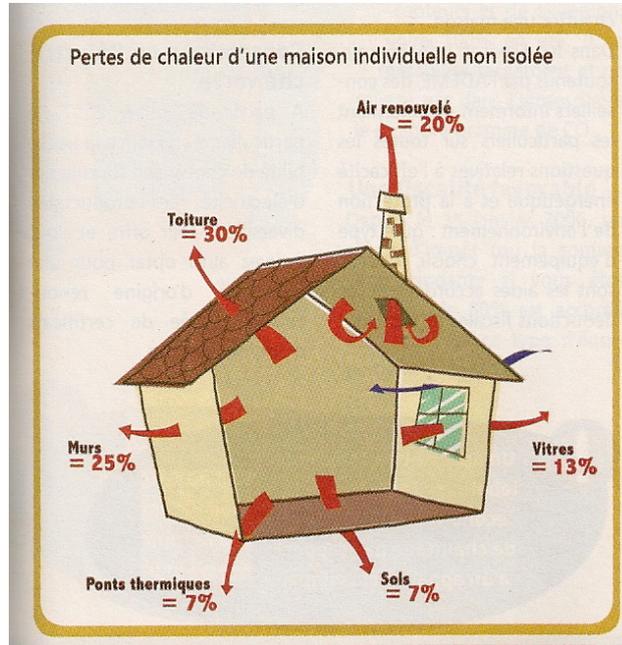


Image 8 : Pertes de chaleur d'une maison individuelle non isolée :

source : *Le petit livre vert pour la Terre*, édité de l'initiative de l'ADEME et de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme dans le cadre du programme Défi pour la Terre

Comme on peut le voir sur l'image 8, il s'agit notamment de l'isolation de la toiture mais aussi de l'isolation des murs et des fenêtres. Si on décide d'isoler la toiture, on peut gagner 30 % d'énergie qui s'évade par le toit. L'isolation des murs et des fenêtres (qui commence à devenir le trend de l'économie d'énergie dans l'habitation d'aujourd'hui) peut rapporter à peu près 20 % d'énergie qui fuit par ces points. L'isolation des murs est une solution qui crée une barrière thermique uniforme.

Elle est très efficace pour lutter contre les ponts thermiques<sup>29</sup> qui sont situés entre un plancher et un mur.

<sup>29</sup> Le terme "pont thermique" désigne des points de la construction où la barrière isolante est rompue pour des raisons de mise en oeuvre déféctueuse ou de manque de rigueur dans la conception de l'ouvrage. La chaleur peut donc s'échapper facilement à ces endroits. Les ponts thermiques se situent généralement aux points de raccord

L'étanchéité des fenêtres qui consiste à isoler des châssis vétustes et des ouvrants usés ou bien au changement des vitrages simples contre les vitrages doubles est aussi un moyen de l'économie d'énergie très important. On peut constater que la mise en place de ces deux moyens est financièrement bien accessible et aussi très efficace donc tout le monde peut s'en servir.

Pour différencier les constructions écologiques des constructions « habituelles », une certification HQE<sup>30</sup> apparaît au début des années 1990. Cette certification est basée sur les principes de la démarche HQE dont avant tout la relation du bâtiment avec son environnement immédiat, un chantier à faibles nuisances, la gestion de l'eau et la gestion des énergies.

Il faut dire que les maisons basse consommation qui visent à minimiser les besoins énergétiques sont plutôt rares. Pourtant, le concept est bien maîtrisé. On peut alors constater que c'est donné entre autre notamment par le fait que l'investissement dans ces constructions est cher au départ, par contre on devrait mentionner que l'usage suivant de ces maisons est moins coûteux et écologique.

Un autre type de maison, encore moins fréquent mais très favorable à l'environnement, est une maison à énergie positive. Elle est capable de produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme quant à elle-même. Cette maison profite des ressources naturelles autant que du climat.

### **3.3.3.2. La consommation des énergies par les ménages**

Aujourd'hui, plus des trois quarts de la production électrique en France est d'origine électronucléaire. La France détient le record mondial de la plus forte densité de réacteurs, en proportion de sa superficie et de sa population. La France possède un réacteur par million d'habitants<sup>31</sup>. Par contre, on peut voir certaines tentatives pour changer ce trend défavorable. Une des tentatives importantes est l'objectif fixé grâce aux efforts du Grenelle

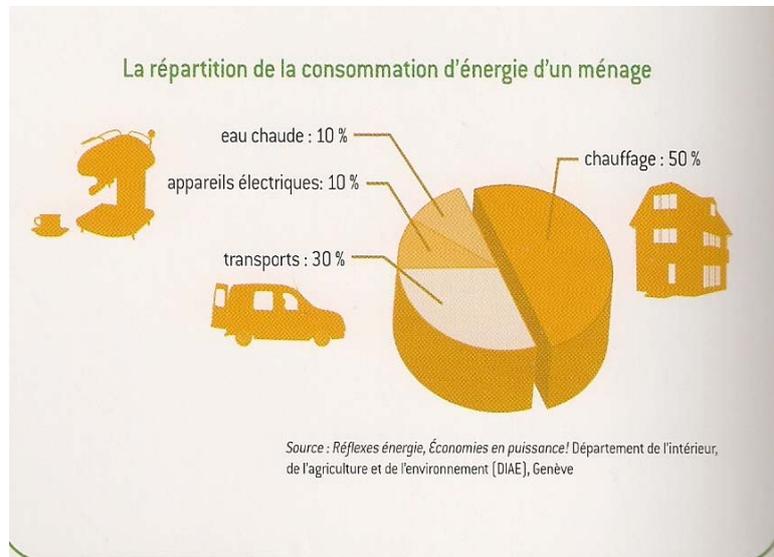
---

des différentes parties de la construction : nez de planchers, linteaux au-dessus des ouvertures, nez de refends ou de cloisons en cas d'isolation par l'intérieur en réhabilitation.

<sup>30</sup> Haute qualité environnementale

<sup>31</sup> JACQUEMIN J.-M., *Ce fameux nuage... Tchernobyl*, Paris: Sang de la terre, 1998, p.9, 10

1<sup>32</sup> qui est de passer à 21 % de la consommation d'électricité par énergies renouvelables contre 14 % actuellement.



Graphique 2 : Répartition de la consommation d'énergie d'un ménage : vu dans la brochure *Ecologie et le développement durable, Economies d'énergie chez soi*

Comme on peut le voir sur le graphique de la répartition de la consommation d'énergie d'un ménage ci-dessus, le consommateur principal d'énergie des ménages est le **chauffage** qui constitue 50 % de la consommation totale. Il faut alors constater que le chauffage est une activité qui a un impact environnemental important : les usages représentaient en 2001 en France 20 % des émissions de gaz à l'effet de serre et le chauffage des habitations et lieux de travail représente 75 % de ces 20 %, donc 15 % du total des émissions.

### 3.3.3.2.1. Comment chauffer ?

Le mode de chauffage le plus polluant est l'énergie électrique. Il génère non seulement des déchets nucléaires mais aussi les déchets « thermiques » sous forme de CO<sub>2</sub> qui influence négativement le réchauffement climatique de la planète. Même si ça soit le mode de

<sup>32</sup> Dans le cadre de la loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Energétique adoptée par le Parlement en 2005.

chauffage le plus polluant possible, il s'agit de la principale ressource de chauffage des maisons en France. C'est dû à l'accessibilité économique de cette énergie.

Le même problème de la pollution de l'air par les émissions de CO<sub>2</sub> est évident chez le chauffage au fioul. La pollution (1,5 fois plus d'oxyde de carbone, 3 fois plus d'oxyde d'azote et 8 fois plus d'oxyde de soufre qu'une chaudière à gaz naturel) fait de cette énergie un choix défavorable pour l'environnement. Il faut dire qu'il s'agit quand-même d'un moyen de chauffage assez utilisé en France.

Il ne faut pas oublier un mode de chauffage très respectueux envers l'environnement qui est le chauffage au bois. Ce moyen pour chauffer le logement compte pour un des moins polluants à condition qu'ils soit dans la mesure du respect d'une bonne gestion forestière.

### **Les énergies renouvelables**

Les énergies renouvelables (qu'on appelle aussi « énergies nouvelles ») sont, par définition, des énergies quasi-inépuisables présentes abondamment. Elles s'opposent donc aux énergies fossiles dont le stock, qui arrive à terme (à l'échelle géologique), prendra plusieurs millions d'années à se reconstituer.

Il s'agit alors d'une solution écologique pour les bâtiments qui peut être également économique – qui unit donc deux sphères du développement durable dont l'économie et l'écologie. C'est pourquoi on va consacrer la partie suivante de ce mémoire à l'étude de certains types d'énergies renouvelables qu'un citoyen peut fabriquer à proximité de sa maison. Il s'agit notamment de l'énergie solaire et de la géothermie.

Tout d'abord, il faut mentionner que les énergies renouvelables sont issues de l'activité du soleil, de l'eau, du vent, de la biomasse ou enfin de la géothermie. Le nom nous indique qu'il s'agit des énergies qui sont inépuisables à la différence des énergies fossiles - charbon, fioul, gaz - qui sont disponibles sous forme de réserves limitées.

La mise en place des énergies renouvelables résout le problème d'épuisement de cette ancienne forme des énergies exploitées épuisables. En fait, les énergies renouvelables représentent une stratégie de l'atteinte de l'électricité à long terme sans s'épuiser.

## **Energie solaire**

La chaleur du soleil compte aujourd'hui pour une des principales énergies alternatives. Avec son développement qui évolue depuis les vingt-cinq dernières années et elle commence à être une des technologies très forte parmi les moyens de la fabrication de l'énergie renouvelable. C'est prouvé aussi par le fait que le marché de cette filière augmente de plus de 20 % par an.

Les possibilités pour obtenir « la chaleur solaire » sont plusieurs. On peut choisir entre le chauffe-eau solaire individuel, le système solaire combiné et l'eau chaude solaire collective. Dans le premier cas, on installe des capteurs solaires placé le plus souvent sur la toiture et on a besoin aussi d'un ballon de stockage qu'on met soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

Pour installer le système solaire combiné, on a besoin des capteurs solaires, d'un réseau de distribution, d'un système de régulation et des éléments chauffants (plancher, radiateurs,...). Les maisons avec un certain nombre d'appartements se servent des capteurs solaires placés en terrasses de ces bâtiments. Dans ce cas, les panneaux solaires atteignent quelques dizaines ou centaines de mètres carrés de ces capteurs solaires.

## **Géothermie**

La mise en œuvre de la géothermie est un bon geste pour obtenir l'énergie de manière écologique. Elle est comme toutes les énergies renouvelables une énergie inépuisable.

Cette méthode nous permet d'obtenir de l'énergie de la chaleur du sol ou de l'eau par les capteurs enterrés qui utilisent le stock des calories qui sont accumulées par la terre. Le capteur extérieur est d'habitude enterré à 60 cm de profondeur ou d'une sonde géothermique verticale et il permet d'obtenir la chaleur qui est renouvelée sans cesse par le soleil, la pluie et les effets du vent. On le place d'habitude sous le sol du jardin.

Ce moyen assure la totalité de la chaleur d'une maison tout au long de la vie de l'installation. Un avantage important de l'installation de cette pompe à chaleur est le fait que cette installation ne nécessite aucun changement du réseau de chauffage actuel. En plus, on

peut l'installer partout parce qu'elle ne fait l'objet d'aucune obligation d'ordre climatique – elle profite simplement de toutes les conditions climatiques. Il s'agit alors d'une possibilité rentable et efficace d'exploiter l'énergie renouvelable fournie par la terre.

Pour installer un de ces moyens d'exploitation d'énergie au principe naturel, il faut des investissements importants au départ mais plusieurs possibilités de financement existent en France. Tout d'abord, on peut profiter par exemple de crédit d'impôt qui facilite l'investissement dans un nouveau système de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Le crédit d'impôt a des primes et subventions (dont on peut se renseigner auprès de l'organisme ADEME dans l'espace Ecocitoyens où on peut obtenir des conseils sur les types d'énergie renouvelable autant que des subventions), on peut profiter aussi du taux de TVA à 5,5 % pour tous les travaux réalisés par un professionnel dans des locaux d'habitation.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, on peut constater que ce mode d'énergie n'est pas assez développé en France parce qu'il est bloqué par l'énergie nucléaire qui a encore un fort lobby de la part du gouvernement. La France est un pays particulièrement nucléarisé. Au niveau de sa production électrique d'origine nucléaire elle arrive en seconde position mondiale derrière la Lituanie, qui produit 85 % de son électricité par l'énergie nucléaire.

Il ne faut pas oublier un mode de chauffage très respectueux envers l'environnement qui est le chauffage au bois. Ce moyen pour chauffer le logement compte pour un des moins polluants à condition qu'ils soit dans la mesure du respect d'une bonne gestion forestière.

Un autre moyen pour chauffer plus écologiquement est le bon pilotage du chauffage. D'après le site internet de l'ADEME, pour ne pas gaspiller l'énergie, il nous suffit de chauffer à 21° C dans la salle de bains, à 19°C dans les pièces à vivre et à 17°C dans les chambres. Ces températures peuvent assurer un bon confort de vie en respectant l'environnement en même temps.

### **3.3.3.2.2. La gestion des appareils électriques**

Le graphique ci-dessus nous montre aussi que 10 % des énergies consommées par les ménages sont représentés par **les appareils électriques**. Parmi les appareils électriques dans les ménages on compte le plus souvent tous les appareils et outils utilisant l'électricité qui sont destinés à assurer des besoins domestiques. Les ménages français sont équipés principalement de réfrigérateur, téléviseur, lave-linge, micro-ondes, congélateur, lave-vaisselle, micro-ordinateur et sèche linge.

Comme l'utilisation des appareils ménagers a beaucoup augmenté depuis les dernières années, la consommation énergétique est devenue très importante aussi. On devrait alors essayer de chercher des possibilités pour diminuer les besoins énergétiques de cet équipement dans les ménages.

Tout d'abord, il faut mentionner qu'il existe une classification de la demande énergétique, on l'appelle l'étiquette-énergie<sup>33</sup>. Les appareils ménagers et les ampoules électriques doivent l'avoir obligatoirement dans les pays de l'Union Européenne. Cette étiquette sert à informer le consommateur sur la consommation électrique et des performances de l'appareil. Elle comprend quatre parties: la première partie exprime les références de l'appareil, la deuxième désigne la classe énergétique qui est définie par un code couleur associé à une lettre (de A++ à G) qui reflète la consommation d'énergie de l'appareil électroménager dont les produits de la classe A++ sont ceux qui consomment le moins, la troisième partie informe sur consommation, efficacité, capacité, etc. – elle regroupe de diverses informations ce qui dépend du type d'appareil électroménager et la quatrième partie renseigne sur le bruit émis par l'appareil.

Il faut se rendre compte que les appareils de la classe A ont généralement une durée de vie plus longue et qu'ils consomment jusqu'à trois fois moins d'énergie que les appareils de la classe C. Et si ça consomme moins, ça signifie que ça pollue moins aussi! L'étiquette énergie nous permet alors de choisir un appareil en mettant en accord nos exigences avec ses caractéristiques principales et si on choisit bien, l'impact de notre choix sur l'environnement sera moins important grâce à une consommation énergétique moins exigeante et grâce à la durée de vie de l'appareil plus longue.

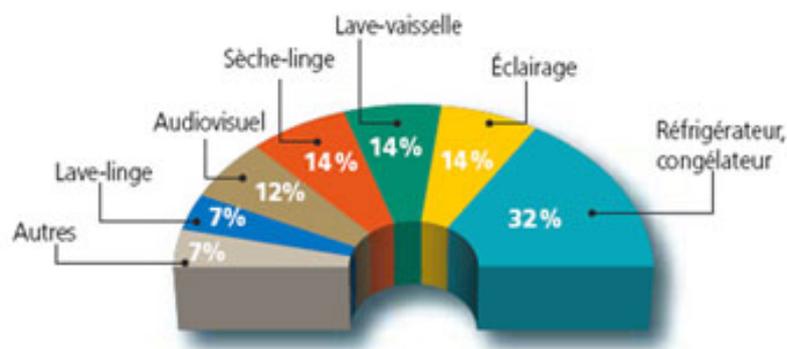
---

<sup>33</sup> Le même système utilisé pour les bâtiments

A part l'étiquette énergie, il existe aussi d'autres écolabels qui nous donnent des informations sur l'exigence énergétique des produits. Par exemple pour les ordinateurs, le label Energy Star se met en place en Europe. Ce label désigne les ordinateurs avec la consommation de l'énergie la plus sobre. Cela donne au consommateur la possibilité de bien s'informer et de s'orienter parmi tous les produits proposés d'après tous ces labels.

Ensuite, un citoyen peut influencer son impact environnemental par l'usage des appareils électroniques par les simples gestes applicables dans la vie quotidienne. Les gestes à appliquer pour économiser l'énergie sont rassemblés par exemples dans les brochures de l'ADEME ou dans le Petit livre vert pour la Terre éditée dans le cadre du programme Défi pour la Terre par l'ADEME et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

Le graphique ci-dessous nous montre la consommation d'électricité par les appareils ménagers. Dans la partie suivante, on va voir quelques conseils simples à appliquer et efficaces pour la diminution de la consommation d'énergie pour certains de ces appareils.



Graphique 3 : Répartition de la consommation de l'électricité par les appareils ménagers,  
Source: [http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/equipements\\_electriques/index.htm](http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/equipements_electriques/index.htm)

Le graphique 3 montre que l'appareil le plus gourmand en électricité est le réfrigérateur et le congélateur. Comme la plupart des ménages sont équipés de ces appareils (99 % des ménages possèdent un réfrigérateur), une bonne gestion s'impose. Un bon moyen pour limiter la consommation d'électricité est de dégivrer le réfrigérateur et le congélateur au moins tout les trois mois ou bien quand la couche de givre dépasse deux à trois mm ce qui nous permet d'économiser jusqu'à 30 % d'énergie.

Le sèche-linge n'est pas posséd  par tous les m nages par contre son exigence  nerg tique est tr s importante (elle repr sente jusqu'  11 % de la consommation annuelle d' lectricit ) et pourtant, c'est un appareil qui pourrait  tre tout simplement remplac  par un autre moyen beaucoup plus  conomique et  cologique – par la corde   linge ou l' tendoir. Ces moyens naturels sont en accord avec la nature.

En ce qui concerne l'audiovisuel, il est bien de noter qu'on a de plus en plus l'habitude d' tre entour  par le son et l'image partout. Mais il ne faut pas oublier que tous ces appareils dont par exemple la cha ne Hi-Fi, le lecteur DVD, la t l vision, etc. sont des consommateurs d' nergie importants. Pour cela, il vaut mieux choisir un  quipement performant   consommation  lectrique mod r e. Pour ces produits, il n'existe pas d' tiquette  nergie, on est alors oblig  de suivre les informations techniques sur la consommation totale et la consommation en veille de l'appareil.

La mod ration de la consommation  nerg tique peut  tre assur e par le fait de ne pas laisser les appareils en veille. M me si  a consomme moins qu'en  tant allum , il s'agit quand-m me d'une consommation continue parce que ces appareils sont souvent branch s 24 heures sur 24. On peut dire que c'est une consommation cach e – on s'en rend pas souvent compte. Puisque les appareils en veille rendent aucun service, il est pr f rable de les  teindre ou de les d brancher.

On a vu alors plusieurs gestes qui peuvent avoir un impact positif sur la consommation de l' nergie par les m nages. Il faut dire que si tout le monde applique ces gestes au quotidien, de nombreuses nuisances li es   la fabrication de l' nergie, notamment de celle  lectrique, seraient r duites.

## CONCLUSION

La notion de développement durable vise à concilier la sphère de l'environnement avec la sphère de l'économie et celle sociale où l'une devrait respecter l'autre afin d'obtenir un développement continu de la société. Or, l'analyse de cette problématique nous a montré qu'il existe plusieurs enjeux qui limitent fortement la mise en œuvre de cette thèse. Les enjeux les plus importants sont notamment le protectionnisme des pays puissants qui est en contradiction avec les principes de base de la démocratie et la préférence du profit immédiat à la croissance économique modérée. La croissance économique modérée respecte l'environnement autant que les besoins sociaux. Mais elle difficilement conciliable avec le système économique de notre société basé sur les principes du modèle du capitalisme libéral.

Pour arriver à mettre en œuvre la thèse de développement durable, il est nécessaire d'assurer un bon niveau de l'environnement. L'état de notre environnement est mis en cause notamment depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle où l'idée d'une dégradation à la fois globale et locale de l'environnement est imposée. Comme le développement économique et social de notre génération et de celles futures dépend de la nature, les mesures pour la protéger doivent être prises. Le problème environnemental actuel qui est assez grave est le réchauffement climatique. Ceci peut être très défavorable pour la vie sur notre planète et donc chaque Etat devrait prendre l'initiative de renseigner ses citoyens sur les possibilités non seulement de ralentissement de réchauffement climatique mais aussi de la protection de l'environnement en général.

Le but de ce mémoire est d'analyser la situation de la gestion de la protection de l'environnement en France. Cette étude nous permet de voir le niveau de renseignement des citoyens français sur la protection de l'environnement. On peut remarquer que la protection de l'environnement est gérée avant tout par le gouvernement et les ONG en France. Le renseignement du public est assuré par de nombreux programmes et campagnes qui sont lancés pour sensibiliser les citoyens à protéger notre environnement. Le programme mené par le gouvernement français est le Grenelle de l'Environnement qui s'est fixé plusieurs objectifs dans le domaine de l'environnement dont par exemple celui pour la réduction des déchets par les ménages français. Un inconvénient principal de ce programme est le fait du refus récent de

la taxe carbone par le gouvernement qui a produit de nombreux mécontentements parmi les citoyens autant que parmi certaines ONG dont la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme qui s'est engagée dans ce programme jusqu'à ce moment-là. Mais elle a décidé d'arrêter cette coopération suite à cette décision.

L'analyse de la situation de l'information des citoyens français était orientée notamment dans les domaines suivants : les déchets, les transports et les bâtiments. A partir de l'étude du renseignement dans ces domaines, nous pouvons constater que la sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement du public en France est assez élevée grâce à la forte initiative au niveau des campagnes organisées par les institutions liées à l'environnement.

Il nous reste une question à se poser : est-ce que les résultats de ces programmes de sensibilisation des citoyens français sont-ils suffisants pour la sauvegarde de l'état viable de la planète pour les générations futures comme la définition de la notion du développement durable le détermine ?

## RÉSUMÉ

La notion de développement durable apparaît en 1987. L'augmentation de son poids est liée avant tout à la prise de conscience de l'importance d'une meilleure gestion de l'environnement, de l'évolution économique et d'un meilleur développement de l'humanité pour le développement continu de la société.

Bien que la notion du développement durable est une idée intéressante et il est sûrement bénéfique de la respecter. Mais il existe plusieurs limites et contradictions liées aux enjeux environnementaux, sociaux, démocratiques et économiques. Sa mise en œuvre peut être alors difficile dans certains cas.

L'état de l'environnement peut fortement influencer l'évolution favorable de notre société. C'est pour cette raison que des actions de protection de l'environnement sont mises en œuvre au niveau des Etats autant que par les initiatives de certaines ONG qui agissent dans le cadre de la protection de la nature partout dans le monde.

En France, de nombreux organismes et institutions sont créés. Le rôle important de l'information des citoyens sur la protection de l'environnement n'a pas été oublié parce que l'attitude de chaque individu peut avoir une influence importante sur l'évolution de la santé de la planète.

Les citoyens ont une position primordiale dans la question du développement durable et de la protection de l'environnement. C'est pourquoi la présente étude analyse la gestion de la protection de l'environnement et la sensibilisation sur l'éco-comportement du public en France. Le développement de l'éco-citoyenté est assuré par les ONG et les organismes sous la tutelle du gouvernement français.

L'analyse des mesures prises par l'Etat et des méthodes pour la protection de la nature proposées montre l'impact de cette tentative sur la problématique étudiée. Elle permet de voir que le niveau de renseignement du public français est assez élevée. Les citoyens

obtiennent des renseignements de bonne qualité sur les moyens d'un comportement écologique dans les domaines différents qui peuvent influencer l'état de l'environnement. Les domaines de protection étudiés dans ce travail sont les déchets, les bâtiments et le transport.

## RÉSUMÉ

Pojem trvale udržitelného rozvoje se začíná vyskytovat od roku 1987. Jeho význam vzrostl zejména uvědoměním si faktu, že pro dlouhodobý vývoj společnosti je důležitá lepší správa vedení ochrany životního prostředí, ekonomického vývoje a humánnější vztahy mezi lidmi na světě (snaha o setření sociálních rozdílů).

Ačkoli je představa trvale udržitelného rozvoje velice zajímavá a její aplikace by byla pro společnost velmi přínosná, analýza tohoto pojmu nám ukázala několik omezení a rozporů, které jsou spojeny se sociálními problémy, problémy životního prostředí, demokracie a ekonomiky, které aplikaci v mnoha případech značně ztěžují.

Stav životního prostředí může výrazně ovlivnit vývoj naší společnosti a to je důvod, proč bychom měli vynaložit větší úsilí na jeho ochranu. Na ochraně životního prostředí se podílí samotné státy, stejně jako nevládní organizace působící v rámci ochrany přírody po celém světě.

Ve Francii je založeno mnoho organizací a institucí, které se ochranou životního prostředí zabývají. V rámci této problematiky nebyla opomenuta ani důležitost informovanosti občanů, kteří mohou vývoj zdraví naší planety výrazně ovlivnit.

Občané hrají v otázce trvale udržitelného rozvoje a ochrany životního prostředí významnou roli, a proto je předmětem analýzy této práce správa ochrany životního prostředí a úroveň vedení občanů k ekologickému chování ve Francii. Rozvoj chování respektujícího a chránícího životní prostředí je zajištěn nevládními organizacemi, stejně jako orgány působícími pod záštitou francouzské vlády.

Analýza opatření přijatých v rámci ochrany přírody a životního prostředí ukazuje, že je francouzská veřejnost informována o možnostech ochrany životního prostředí ve velké míře a na vysoké úrovni. Byly studovány především způsoby ochrany v oblasti dopravy, bydlení a správě odpadků.

## **LISTE DES IMAGES**

Image 1 : Le concept du développement durable

Image 2 : Le logo de l'ADEME

Image 3 : Le logo de WWF

Image 4 : Le logo de Greenpeace

Image 5: Le logo de la Fondation

Image 5: Le logo de la Fondation

Image 6: Evolution de la production d'ordures ménagères entre 1960 et 2006 en France

Image 7 : Produits fabriqués des matières recyclés

Image 8 : Pertes de chaleur d'une maison individuelle non isolée

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : Répartition des matières différentes des déchets produits par les ménages

Graphique 2 : Répartition de la consommation d'énergie d'un ménage

Graphique 3 : Répartition de la consommation de l'électricité par les appareils ménagers

## **BIBLIOGRAPHIE**

1. ALLEMAND, S.: *Les paradoxes du développement durable*. Paris : Ed. Le cavalier bleu, 2007.
2. LIBAERT, T. , PIERLOT, J.-M.: *Le développement durable*. Dunod, 2008.
3. LAVILLE, E., BALMAIN, M.: *Un métier pour la planète... et surtout pour moi ! : Guide pratique des carrières du développement durable* Nlle Ed. Village mondial, 2004.

### **Sources électroniques:**

1. <http://www.actu-environnement.com>
2. <http://www.mamaisonneuecertifiee.com>
3. <http://www.ademe.fr>
4. <http://www.developpement-durable.gouv.fr>
5. <http://www.assohqe.org>
6. <http://www.developpement-durable.gouv.fr>
7. <http://www.reduisonsnosdechets.org>